



Assemblée générale

Soixante-sixième session

15^e séance plénière

Jeudi 22 septembre 2011, à 11 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Al-Nasser (Qatar)

La séance est ouverte à 11 h 15.

Allocution de M. Demetris Christofias, Président de la République de Chypre

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Chypre.

M. Demetris Christofias, Président de la République de Chypre, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Demetris Christofias, Président de la République de Chypre, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Christofias (*parle en grec, texte anglais fourni par la délégation*) : Je vous félicite, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale. Je tiens à exprimer le soutien de la délégation chypriote, et je vous souhaite plein succès dans l'exercice de vos fonctions.

Au cours des six derniers mois, nous avons été témoins de changements historiques dans toute la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, une région très proche de Chypre. Un mouvement populaire est apparu dans cette région demandant la mise en

œuvre de réformes démocratiques fondamentales. Les réformes sont l'affaire souveraine des peuples. Nous espérons qu'elles seront mises en place de façon pacifique, sans effusion de sang, et dans l'intérêt des peuples eux-mêmes, grâce à un dialogue politique et avec le soutien de la communauté internationale. Nous, la communauté internationale, devons fournir cet appui, tout en respectant la souveraineté et l'intégrité territoriale des États Membres de l'Organisation des Nations Unies.

La République de Chypre a connu la violence, et nous souffrons encore de ses conséquences. Chypre continue de subir les effets de l'invasion illégale turque de 1974 et de l'occupation actuelle. Le problème chypriote est avant tout un problème d'invasion, d'occupation et de violation du droit international et des droits de l'homme des citoyens chypriotes.

Depuis l'invasion turque en 1974, notre objectif est de parvenir à un règlement pacifique du problème par la voie de négociations entre les communautés chypriotes grecque et turque, menées sous les auspices du Secrétaire général et en vertu des résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale sur Chypre.

Depuis septembre 2008, nous nous sommes lancés, de notre propre initiative, dans un nouvel effort en vue de régler le problème chypriote, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies et au moyen de négociations directes entre les dirigeants des

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

11-50866 (F)



Merci de recycler 

deux communautés. Cet effort vise essentiellement à évoluer d'un État unitaire vers un État fédéral, composé de deux entités fédérées égales du point de vue politique, tel que défini dans les résolutions correspondantes du Conseil de sécurité – c'est-à-dire un État de Chypre, doté d'une souveraineté, d'une citoyenneté et d'une personnalité internationale uniques. Ce principe de base a été réaffirmé par les dirigeants des deux communautés en 2008, lorsqu'ils sont convenus de reprendre les négociations.

Dans le même temps, nous sommes convenus d'un processus de négociation, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies. Les négociations sont dirigées et prises en main par les Chypriotes, tel qu'il a été arrêté avec le Secrétaire général, et elles excluent toute forme d'arbitrage ou de calendrier artificiel. Ces modalités ont été décidées suite aux expériences malheureuses nées des dernières tentatives infructueuses pour résoudre le problème.

Notre objectif est d'arriver à une solution concertée, qui mette un terme à l'occupation et à la colonisation illégale de la zone occupée de Chypre par les colons turcs. Nous voulons une solution qui puisse réunifier le pays et son peuple et créer les conditions d'une paix et d'une sécurité durables sur l'île.

Un aspect important du problème chypriote est de nature humanitaire et concerne les personnes disparues. Cette question doit être réglée indépendamment de l'évolution des négociations. La Turquie doit honorer ses obligations, conformément à l'arrêt rendu par la Cour européenne des droits de l'homme, et permettre les exhumations dans les zones militaires et l'ouverture des archives de son armée et d'autres services, afin de connaître le sort des personnes disparues.

Pendant les deux premières années de négociations directes entre les dirigeants des deux communautés, des accords se sont dessinés sur plusieurs aspects du problème chypriote. J'ai le regret de noter que, tout récemment en particulier, la partie chypriote turque se rétracte, même au sujet des points de convergence. Ce changement de position du leadership chypriote turc est le résultat des récentes politiques négatives et provocatrices menées par la Turquie dans la région.

Ces dernières années, la République de Chypre s'est lancée dans une campagne d'exploration et d'extraction éventuelle d'hydrocarbures dans sa zone économique exclusive. Ce processus a été précédé par des accords pour délimiter la zone économique

exclusive avec les pays voisins, toujours dans le cadre du droit international, en particulier de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, que la République de Chypre a ratifiée. Nous escomptons que cette initiative contribuera à la découverte de nouvelles ressources énergétiques, en particulier pour l'Europe, et, bien évidemment, pour le bien commun de notre population, Chypriotes grecs et Chypriotes turcs confondus.

Pour les Chypriotes grecs et les Chypriotes turcs, nous pensons que l'éventualité de la découverte et de l'extraction d'hydrocarbures devrait constituer un motif important de plus de trouver rapidement une solution juste, viable et fonctionnelle au problème de Chypre, de façon que les deux communautés puissent jouir des richesses naturelles de notre pays dans des conditions de paix, de sécurité et de prospérité. Je tiens à assurer nos compatriotes chypriotes turcs que, quelles que soient les circonstances, ils auraient à bénéficier de la découverte et de l'extraction d'hydrocarbures.

Malheureusement, l'effort que fait la République de Chypre pour exercer son droit souverain d'exploiter ses richesses marines se heurte aux menaces de la Turquie à l'encontre de Chypre. Les manœuvres navales turques dans la région de la zone économique exclusive chypriote, où sont menées les prospections, sont une provocation et constituent un réel danger de complications supplémentaires dans la région. Parallèlement, la Turquie a du reste continué de prendre des mesures illégales en concluant un accord avec le régime illégal de la zone occupée de la République de Chypre afin d'effectuer des prospections à l'intérieur de la zone économique exclusive de la République de Chypre.

Je tiens, du haut de cette tribune, à condamner cet acte illégal, qui représente une provocation, non seulement à l'endroit de la République de Chypre, mais également pour toute la communauté internationale. Au lieu d'adopter une attitude constructive dans les négociations en vue de trouver une solution rapide à la question chypriote, la Turquie et la direction chypriote turque essaient de créer des tensions et de mettre la communauté internationale devant de nouveaux faits accomplis illégaux. Les dernières menaces en date d'Ankara à l'encontre d'un État membre de l'Union européenne coïncident avec les efforts que fait la Turquie pour ouvrir de nouveaux chapitres de négociation dans le cadre de son processus d'adhésion à l'Union.

Nous tenons à exprimer notre gratitude aux membres permanents et non permanents du Conseil de sécurité, ainsi qu'à l'Union européenne, pour la position claire qu'ils ont prise en défense des droits souverains de la République de Chypre. Nous appelons le Conseil de sécurité, le Secrétariat et l'ONU en général à signifier aux dirigeants turcs que toute menace à la souveraineté de la République de Chypre, toute violation de cette souveraineté, ou toute violation persistante du droit international et européen ne sauraient être tolérées.

Nous sommes pleinement déterminés à continuer d'œuvrer à une solution au problème chypriote, dans le cadre convenu et sur la base du processus convenu, et ce dès que possible. Compte tenu du fait que c'est avant tout le peuple chypriote qui souffre de la poursuite de cette occupation, il n'est que naturel que nous fassions montre de bonne volonté et consacrons tous nos efforts à l'obtention d'une solution juste, viable et fonctionnelle du problème chypriote, et à la réunification de l'État et de notre peuple.

Nous allons continuer à œuvrer en vue de renforcer la coopération et la confiance entre Chypriotes grecs et turcs. Le rapprochement des deux communautés fait partie intégrante de notre politique. Nous poursuivons nos initiatives en vue de créer les conditions permettant de trouver une solution. Nous rappelons notre proposition relativement à la restitution de Famagouste – ville européenne inhabitée depuis 1974 en raison de l'occupation turque – à ses habitants légitimes, sous administration de l'ONU. Notre proposition comprend aussi l'utilisation du port de la ville par les Chypriotes turcs sous supervision de l'Union européenne.

La mise en œuvre de cette proposition permettra de relancer notablement les négociations, et de renforcer la confiance entre les deux communautés. Elle permettra aussi de mettre un terme au gel de certains chapitres de négociation dans le cadre du processus d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. Nous rappelons que le transfert de la zone inhabitée de Famagouste à l'administration de l'ONU et le retour de ses habitants légitimes ont été demandés dans la résolution 550 (1984) du Conseil de sécurité, que la Turquie refuse d'appliquer.

Nous tenons à dire à cet égard combien nous savons gré à l'ONU, sous les auspices de laquelle sont menés les pourparlers entre les dirigeants des deux

communautés. Nous remercions le Conseil de sécurité et le Secrétaire général lui-même de ses bons offices.

C'est au Secrétaire général que revient le mérite d'avoir cherché sans relâche, au cours de ses récentes rencontres avec les chefs des deux communautés, à réaffirmer les bases de négociation des deux côtés. Il a renvoyé en particulier à la résolution 1251 (1999) du Conseil de sécurité, qui prévoit comme solution du problème de Chypre une fédération bizonale et bicommunautaire fondée sur une égalité politique des entités, telle que définie dans les résolutions du Conseil de sécurité : un État doté d'une souveraineté, d'une citoyenneté et d'une personnalité internationale uniques, excluant toute forme d'union, en totalité ou en partie, avec un autre pays, ou toute autre forme de partition ou de sécession. C'est la base à laquelle l'ONU continue d'être favorable.

Nous sommes également reconnaissants que le Secrétaire général ait demandé la réaffirmation des points de convergence précédemment dégagés dans le cadre des pourparlers. Comme je l'ai déjà dit, le chef de la partie chypriote turque s'est malheureusement retiré d'accords antérieurs d'une importance fondamentale. Nous pensons que la seule façon d'avancer et de trouver dès que possible une solution est de veiller au respect des engagements pris par les deux parties en présence du Secrétaire général. Les négociations doivent être menées sur des bases claires et sans retours en arrière.

Le différend qui sévit de longue date au Moyen-Orient est à présent marqué par un gel des négociations. Il importe au plus haut point que le processus de paix reprenne sur la base des principes établis par la communauté internationale dans ses résolutions. Chypre appuie la reprise des négociations, et appelle les deux parties à dialoguer en toute franchise et de bonne foi, sans créer de nouveaux faits accomplis.

Les Israéliens comme les Palestiniens méritent de connaître un avenir de paix, de stabilité et de sécurité dans le cadre de deux États indépendants. Nous maintenons notre position de principe en faveur d'un État palestinien libre et indépendant, vivant aux côtés de l'État d'Israël, dans les frontières de 1967.

Dix années se sont écoulées depuis les attentats contre le World Trade Center, ici, à New York. Chypre continue d'appuyer les efforts collectifs de la communauté internationale pour venir à bout du terrorisme international, sur la base du droit

international. Nous sommes favorables à la mise en œuvre des mesures qui s'imposent, y compris l'adoption d'une convention générale sur le terrorisme international.

La plupart des pays du monde sont encore aux prises avec la crise financière mondiale. Cette crise démontre la nécessité d'adopter un nouveau modèle de croissance, axé sur la réduction des inégalités sociales, l'élimination de la pauvreté et la garantie des droits des travailleurs et de l'ensemble de la population. Il faut en particulier mettre l'accent sur une répartition plus équitable des biens sociaux, tels que la santé et l'éducation, et sur la fin de l'impunité du marché et du manque de réglementation. Il faut aussi axer la réflexion sur les répercussions sociales, telles que le chômage, la délinquance, la criminalité et l'exclusion sociale, qui créent des tensions et des conflits sociaux dans un certain nombre de pays d'Europe et du monde entier.

On ne saurait douter qu'il est impossible de fonder la prospérité et la stabilité mondiales sur des bases solides sans protéger l'environnement et notre planète et sans veiller à une utilisation durable de ses ressources.

Pour terminer, je tiens à souligner qu'il n'y a d'autre moyen de s'attaquer aux problèmes de l'humanité aujourd'hui que l'action collective. Nous ne réussirons que si nous prenons conscience que notre avenir passe obligatoirement par le respect mutuel, une répartition plus équitable des richesses mondiales et la redistribution, le progrès social et l'égalité, de même que la primauté du droit international et des droits de l'homme.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Chypre de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Demetris Christofias, Président de la République de Chypre, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Jakaya Mrisho Kikwete, Président de la République-Unie de Tanzanie

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République-Unie de Tanzanie.

M. Jakaya Mrisho Kikwete, Président de la République-Unie de Tanzanie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la République-Unie de Tanzanie, S. E. M. Jakaya Mrisho Kikwete, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Kikwete (*parle en anglais*) : Je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection bien méritée à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session. Ma délégation met en vous toute sa confiance et vous assure de tout son soutien et sa coopération. Je remercie et félicite également votre prédécesseur, S. E. M. Joseph Deiss, de sa direction très avisée des travaux de l'Assemblée à sa soixante-cinquième session. Beaucoup a été fait et je suis certain, Monsieur le Président, que vous consoliderez et augmenterez encore cet acquis.

Je voudrais également saisir cette occasion pour adresser mes très sincères félicitations à notre illustre Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, pour ce second mandat bien mérité. Cette nomination pour un nouveau mandat est une nouvelle preuve de la confiance que nous témoignons à sa personne comme à ses capacités de direction. C'est également la reconnaissance de son dévouement au service de l'ONU et de l'humanité toute entière.

À nouveau, je présente mes félicitations et souhaite la bienvenue au dernier membre en date de la famille des Nations Unies, la République du Soudan du Sud, que j'assure de l'amitié solide et de la coopération de la Tanzanie.

Cette année, la République-Unie de Tanzanie, fruit de l'union de deux États souverains, la République populaire de Zanzibar et la République du Tanganyika, célébrera le cinquantenaire de l'indépendance du Tanganyika. Nous célébrerons également le cinquantième anniversaire de notre présence à l'ONU. Je m'adresse à l'Assemblée aujourd'hui, 50 ans plus tard, pour réaffirmer toute la foi et l'engagement dans l'Organisation des Nations Unies qu'avaient exprimé dans les débuts les fondateurs de notre chère nation. Je suis fier que la Tanzanie soit restée fidèle aux idéaux de l'Organisation, dont elle est un Membre dynamique. Nous nous promettons de maintenir ce cap pendant les 50 prochaines années et au-delà.

Le peuple tanzanien est heureux d'avoir pu contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en Afrique et dans d'autres régions du monde. Nous sommes depuis toujours convaincus que la médiation, la prévention des conflits et le règlement pacifique des différends sont les meilleurs moyens de régler les conflits. En conséquence, la Tanzanie a été à la pointe des efforts de médiation en vue de régler les conflits dans les pays alentour, dans notre région et ailleurs sur le continent africain.

Notre pays a également fourni des contingents, des effectifs de police, des spécialistes des questions pénitentiaires et du personnel civil aux missions de maintien de la paix des Nations Unies, ainsi que dans le cadre d'accords régionaux et sous-régionaux. Nous nous engageons à continuer de le faire partout et à chaque fois qu'on nous le demandera. De surcroît, nous mesurons humblement la chance rare que nous avons eue de pouvoir être, aux côtés du Danemark, à l'avant-garde des efforts qui ont abouti à la création de la Commission de consolidation de la paix en 2006.

Nous sommes également fiers d'avoir eu l'occasion, depuis 50 ans que nous siégeons à l'ONU, de contribuer à la décolonisation de l'Afrique et d'autres régions du monde. A l'indépendance, le père fondateur de notre nation, feu Mwalimu Julius Nyerere, a déclaré que l'indépendance de notre pays ne serait complètement acquise que lorsque tous les pays d'Afrique seraient libres.

C'est ce qui a présidé à l'opposition vigoureuse de la Tanzanie à toutes les formes de colonialisme, d'apartheid et de discrimination raciale, sur le continent africain et ailleurs. C'est également de là qu'est venue notre détermination d'aider nos frères et sœurs qui luttent pour leur indépendance et la liberté en Afrique. Nous avons eu l'honneur d'accueillir le siège du Comité de libération de l'Afrique à Dar es-Salaam, jusqu'au démantèlement du colonialisme, de l'apartheid et du système de domination d'une minorité.

Nous avons offert l'asile et apporté un soutien moral et matériel à la quasi-totalité des mouvements de libération de l'Afrique australe. Ici, à l'ONU, la Tanzanie a eu le rare honneur de présider le Comité spécial de la décolonisation de 1972 à 1980. Nous étions à la phase critique de la décolonisation de l'Afrique et de la lutte contre l'apartheid et la domination de la minorité. Il est certes réconfortant de voir nos efforts, nos sacrifices et notre contribution

récompensés de si belle manière par l'indépendance de tous les pays africains et la fin de l'apartheid en Afrique du Sud.

Seule la question du Sahara occidental reste en suspens. J'espère que l'ONU accélérera l'examen de cette question afin que la population sahraouie puisse décider de son statut futur de manière pacifique.

Nous étions convaincus, à l'indépendance, tout comme nous le sommes encore aujourd'hui et le serons à jamais, que tous les êtres humains naissent égaux et méritent une égale protection de leurs droits, qu'ils soient civils, politiques, économiques, sociaux ou culturels, comme il est souligné dans ce que l'on connaît sous le nom de Charte internationale des droits de l'homme. C'est sur ces convictions que se fonde notre action sur notre propre sol, dans le domaine de la démocratie, de l'état de droit, des droits de l'homme, y compris les libertés personnelles, et notamment la liberté d'expression.

C'est également dans cet esprit que je tiens à réaffirmer notre solidarité avec le peuple palestinien dans sa quête légitime pour une patrie indépendante. Nous appelons à la réalisation de la vision des deux États : l'État d'Israël et un État souverain, indépendant, démocratique et viable de Palestine, vivant côte à côte dans la paix et l'harmonie. C'est la raison pour laquelle nous demeurons également entièrement solidaires du peuple cubain qui exige la fin de l'embargo. C'est peut-être le plus long embargo de l'histoire. Les peuples de ces trois pays, Israël, la Palestine et Cuba, souffrent depuis trop longtemps. Il est temps d'alléger leur fardeau.

Notre autre objectif était et est toujours de réaliser l'unité africaine. Nous croyons que la force de l'unité nous permettra de faire efficacement face aux redoutables difficultés politiques, sécuritaires et de développement auxquelles se heurte notre continent et de les surmonter. C'est pour atteindre cet idéal que le 26 avril 1964, Zanzibar et le Tanganyika ont fusionné pour former la République-Unie de Tanzanie. Nous ne nous lasserons jamais de travailler à la réalisation du rêve des États-Unis d'Afrique caressé par nos pères fondateurs. Nous n'en sommes pas moins conscients du fait que c'est un processus graduel, dont l'intégration économique régionale et les groupements régionaux seront les fondements et l'armature.

Après 50 ans d'indépendance et 50 ans de participation aux travaux de l'ONU en qualité d'État Membre, la Tanzanie reste fermement convaincue de

l'utilité absolue du multilatéralisme. C'est grâce au multilatéralisme que nous pourrions rassembler toutes les nations et donc tous les peuples autour de la construction de leur présent et de leur avenir communs et de celui du monde dans lequel ils vivent. C'est le multilatéralisme qui garantira la paix et le développement de toutes les nations, dans la même culture de valeurs communes. Ce sont les raisons pour lesquelles je pense que l'ONU est aussi importante aujourd'hui qu'il y a 66 ans. C'est pour ces mêmes raisons que le monde a besoin des autres institutions multilatérales chargées de la gouvernance économique, sociale et politique mondiale.

Tout en étant consciente de l'importance des diverses institutions multilatérales, la Tanzanie estime qu'elles doivent subir des réformes importantes pour remédier aux graves déficits de gouvernance qui les caractérisent. Nous avons besoin de réformes qui les rendront plus représentatives, et en particulier de réformes qui permettront de mieux faire entendre la voix des pays en développement. Les structures originales nous ont ignorés. Nous ne pouvons pas laisser cela continuer. C'est la raison pour laquelle la Tanzanie a appuyé les appels à la réforme des institutions de Bretton Woods, de l'ONU, de l'Organisation mondiale du commerce et des autres institutions multilatérales.

Pour ce qui est de l'ONU, nous devons accélérer le processus de réforme du Conseil de sécurité, dans les deux catégories, et associer, ce faisant, les pays en développement, en particulier de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique latine. Il est regrettable de constater qu'aucun progrès sérieux n'a été accompli pendant près de deux décennies. Il est maintenant temps d'engager des négociations sérieuses, de négocier de bonne foi et de mener à bien ces négociations le plus rapidement possible.

Travailler au développement, notamment à la croissance partagée, telle a été l'une des fonctions essentielles de l'ONU. Il est gratifiant de constater que l'ONU n'a jamais fléchi dans l'exécution de cette tâche, que ce soit par l'entremise de ses institutions ou d'un certain nombre d'initiatives prises par le Siège de l'ONU lui-même. La direction donnée par l'ONU a toujours été notable au travers de tous les défis socioéconomiques que doit relever le monde : le développement durable, les soins de santé, la santé maternelle et infantile, la pauvreté, la sécurité alimentaire, l'éducation, etc. Ce rôle actif et cette

direction mettent en lumière l'importance de l'ONU aujourd'hui, et de l'ONU demain et à l'avenir.

Toutefois, les bonnes intentions de l'ONU n'ont pas été pleinement mises en pratique. Certains des pays développés n'ont pas honoré l'engagement qu'ils ont pris de consacrer 0,7 % de leur produit intérieur brut à l'aide publique au développement. Je voudrais, à cette occasion, me joindre à tous les orateurs qui m'ont précédé pour exhorter une nouvelle fois les pays développés à honorer leurs engagements.

Je pense que s'ils l'avaient fait, nous aurions été en bonne voie pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement ainsi que de nombreuses autres questions mondiales d'importance. Je voudrais également saisir cette occasion pour remercier et féliciter les quelques pays développés qui ont tenu leur promesse. Puisse leur exemple être un enseignement pour les autres et les encourager à leur emboîter le pas.

Nous nous réunissons à un moment de grande incertitude pour l'économie mondiale. Les pays restent économiquement affaiblis, comme en témoignent la faible croissance de nombreux grands pays, les taux élevés d'inflation, de chômage, l'augmentation des prix des denrées alimentaires et du carburant et la nervosité des marchés financiers. Avec la mondialisation, les ondes de choc créées dans les pays développés par les crises économiques et financières se ressentent partout sur la planète. Et pour nous, les pays pauvres en développement, la question se complique encore davantage.

Alors que nous appelons tous à une action mondiale concertée pour maintenir la stabilité économique et éviter de plonger dans une autre récession mondiale, j'en appelle à l'ONU, afin qu'elle reste saisie de la question et joue le rôle moteur qui lui est historiquement dévolu s'agissant des questions mondiales.

Cette question est une grande source de préoccupation pour nous en Afrique, continent qui a connu des situations économiques, sociales et politiques extrêmement difficiles, mais qui est maintenant prêt à aller de l'avant, et à passer du désespoir à l'espoir et des décennies perdues à des décennies riches en possibilités.

La démocratie progresse lentement mais sûrement en Afrique et le Printemps arabe en a été le couronnement. La paix règne presque partout sur le

continent. Il n'y a pas de situations de conflit grave à l'exception de la Somalie, où une importante intervention de l'ONU, de l'Union africaine et de la communauté mondiale est toujours nécessaire. Tout ce dont l'Afrique a désormais besoin, c'est d'un appui constant pour édifier les institutions démocratiques et de gouvernance, renforcer l'économie de ses pays et surmonter les problèmes sociaux.

La sécheresse continue dans la corne de l'Afrique et dans certains pays d'Afrique de l'Est fait partie des problèmes nécessitant un examen sérieux au sein du présent organe et de l'ensemble de la communauté internationale. Le problème n'a pas diminué et les conséquences en sont très graves, comme l'illustre la famine actuelle en Somalie. Il est grand temps de consacrer plus d'attention à la situation dans cette partie de l'Afrique car tout porte à croire que le problème empire sans cesse et touche davantage de pays. La Tanzanie commence d'ores et déjà à se ressentir de cette crise.

La piraterie est le deuxième problème que j'aimerais évoquer ici aujourd'hui concernant cette partie du continent. Le problème de la piraterie subsiste et même s'étend encore. Nous constatons de plus en plus d'attaques plus au sud de la Somalie. Elles se produisaient généralement dans le golfe d'Aden, mais elles se déplacent maintenant vers le Sud, aussi loin que la Tanzanie, le Mozambique, les Comores et Madagascar. Depuis l'année dernière, où les activités de piraterie ont fait leur apparition dans nos eaux territoriales, 13 navires ont été attaqués et cinq d'entre eux ont été détournés. Ces attaques ont renchéri le coût du fret vers nos ports. Si nous ne parvenons pas à y mettre fin, elles pourraient perturber les services de fret et avoir des conséquences néfastes sur notre économie. Nous avons besoin de l'appui de la communauté internationale pour nous aider à renforcer les capacités de lutte contre les actes de piraterie. Nous nous félicitons de la volonté exprimée par l'Assemblée de nous aider à améliorer nos tribunaux et nos prisons pour juger et punir les pirates. Cependant, si le même appui nous était accordé pour le renforcement des capacités de prévention des attaques, il y aurait moins de pirates.

Les polémiques continuent de nous empêcher d'avancer dans l'établissement d'un projet de convention générale sur le terrorisme international. Plus nous tardons, plus le terrorisme international continuera à perfectionner ses stratégies et ses tactiques. Nous avons récemment été témoins de

l'attentat perpétré contre l'ONU à Abuja. La Tanzanie condamne ces actes cruels le plus énergiquement possible et exprime sa solidarité avec le peuple nigérian et les Nations Unies. Il est clair que la lutte contre le terrorisme doit rester une haute priorité pour les Nations Unies.

Je ne saurais conclure mon allocution sans remercier le Secrétaire général de l'honneur qu'il a fait l'année dernière à mon pays, la Tanzanie, et à moi-même, lorsqu'il a créé la Commission de l'information et de la responsabilisation en matière de santé de la femme et de l'enfant. Il m'a nommé, ainsi que le Premier Ministre du Canada, M. Stephen Harper, pour coprésider la Commission. Ce fut un honneur de servir au sein de la Commission, et j'espère que les recommandations que nous avons faites contribueront à faire avancer la noble cause pour laquelle nous œuvrons, afin de sauver la vie de millions de femmes et d'enfants innocents qui meurent de maladies qui peuvent être évitées.

Je terminerai mon intervention comme je l'ai commencée, en réaffirmant notre foi en l'ONU, qui incarne véritablement le sens de l'humanité. Nous nous engageons à respecter les valeurs et les principes consacrés dans notre Charte et, comme nous l'avons fait au cours de nos cinquante premières années en tant qu'Etat indépendant, nous continuerons de jouer pleinement notre rôle, de façon honnête et constructive, dans les activités de l'ONU.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République-Unie de Tanzanie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Jakaya Mrisho Kikwete, Président de la République-Unie de Tanzanie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de S. M. le Roi Hamad bin Issa Al Khalifa, Roi du Royaume de Bahreïn

Le Président (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Roi du Royaume de Bahreïn.

Le Roi Hamad bin Issa Al Khalifa, Roi du Royaume de Bahreïn, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à

S. M. le Roi Hamad bin Issa Al Khalifa, Roi du Royaume de Bahreïn, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Roi Hamad bin Issa Al Khalifa (*parle en arabe*) : Nous sommes très heureux, au sein de cette instance internationale, de saluer nos frères et nos amis, les chefs d'État et de Gouvernement et les délégations représentés dans cette salle. Nous espérons que nos séances au cours de la présente soixante-sixième session de l'Assemblée générale seront fructueuses et aboutiront à des résultats concrets à la hauteur de nos aspirations à un environnement mondial caractérisé par la stabilité, la sécurité et une paix durable, et dans l'intérêt et pour le bien-être de l'humanité dans son ensemble.

Nous nous réjouissons de voir un autre diplomate du Conseil de coopération du Golfe présider aux travaux de l'Assemblée générale. Nous saisissons cette occasion pour adresser à l'Ambassadeur Nassir Abdulaziz Al-Nasser nos vœux sincères de plein succès dans l'accomplissement de sa mission internationale et de progrès dans tous les domaines pour son pays, le pays frère du Qatar. Nous remercions également son prédécesseur, M. Joseph Deiss, de sa direction compétente de l'Assemblée générale et de ses contributions aux travaux de cette dernière à sa soixante-sixième session.

Nous voudrions également exprimer nos vifs remerciements au Secrétaire général, Ban Ki-moon, pour ses efforts inlassables visant à renforcer le rôle de l'ONU dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales, ainsi que pour son action constante en vue de créer les conditions préalables requises pour assurer la stabilité mondiale, à savoir le développement et la coopération internationale dans l'intérêt de tous les peuples du monde entier. Nous saisissons également cette occasion pour le féliciter de sa nomination pour un deuxième mandat.

Il ne fait aucun doute que le monde est entré dans une ère nouvelle de changements importants, dans laquelle l'essor des moyens de communication modernes a entraîné des transformations rapides et sans précédent dans le monde, comme celles que nous vivons aujourd'hui dans notre région arabe. Il y a plus de 10 ans, le Royaume de Bahreïn a reconnu la nécessité de s'engager sur la voie de réformes plus approfondies, du perfectionnement et du progrès, en ayant à l'esprit l'intérêt suprême de notre peuple, afin de répondre à ses demandes de liberté et de

participation politique – une participation nationale, adaptée à l'héritage et à l'histoire de chaque pays et à son niveau de développement. Cette réforme visait également à garantir des conditions de vie décentes, la sécurité et la tranquillité dans une société caractérisée par une coexistence pacifique, l'égalité et des possibilités égales d'action, afin d'assurer à tous justice et développement durable.

Dans tous ses efforts de modernisation et tout au long de sa longue histoire, le Royaume de Bahreïn a toujours adopté une démarche fondée sur le dialogue. Partant du consensus du peuple bahreïnien sur les dispositions de la Charte d'action nationale de 2001, nous avons engagé un processus de dialogue national auquel participent tous les secteurs et éléments de la population. Le but recherché était de tenir compte des exigences du progrès moderne, de garantir la poursuite du processus de réforme et de répondre à l'aspiration nationale à avancer vers une modernisation globale et le renforcement de la participation populaire à la prise de décision, dans le cadre d'un partenariat national sans exclusive. Nous réaffirmons ici notre appui au résultat de ce dialogue.

Les réalisations du Royaume de Bahreïn au niveau national s'inscrivent donc dans le prolongement d'une longue histoire qui remonte au début du siècle dernier. Tout au long de cette histoire, nous nous sommes employés à bâtir une société fondée sur la justice, l'égalité, le progrès et l'esprit d'ouverture. L'authenticité de notre peuple, de notre culture, de notre libre économie, de notre développement politique et de notre ferme attachement aux principes universels de droits de l'homme, de coexistence pacifique et de respect des opinions d'autrui constituent la véritable richesse de notre pays, que nous voulons préserver et maintenir pour les générations futures.

Aujourd'hui, plus que jamais, la communauté internationale a une occasion unique de rendre justice au peuple palestinien frère et de l'aider à réaliser ses aspirations légitimes en reconnaissant un État palestinien indépendant sur son propre territoire national, avec Jérusalem-Est pour capitale. Cela mettrait fin à des années d'âpre conflit arabo-israélien, sous réserve d'un retrait total d'Israël de tous les territoires arabes occupés jusqu'aux lignes du 4 juin 1967 en Palestine, du Golan arabe syrien occupé et des territoires occupés dans le sud du Liban, conformément aux résolutions pertinentes internationales et à l'Initiative de paix arabe.

Nous sommes très attachés à la sécurité de la région du golfe Persique, et nous mettons donc l'accent sur la nécessité de régler le problème des trois îles occupées des Émirats arabes unis, soit par des négociations directes soit en saisissant la Cour internationale de Justice. S'agissant de l'évolution de la situation dans l'État frère du Yémen, le Royaume de Bahreïn appuie l'initiative du Conseil de coopération du Golfe en vue de maintenir la sécurité, la stabilité et l'unité de ce pays et de réaliser les aspirations de sa population. À cet égard, nous soulignons à nouveau qu'il importe de préserver l'unité du territoire marocain et de régler la question du Sahara marocain, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Conformément à son attachement à l'action internationale concertée et compte tenu de son rôle et de ses responsabilités au sein de notre région, le Royaume de Bahreïn n'a jamais hésité à participer aux travaux du Groupe de contact sur la Libye afin de contribuer à concrétiser les aspirations du peuple libyen et de garantir l'unité et l'intégrité territoriale du pays.

Le Bahreïn fournit également des effectifs aux forces de maintien de la paix internationales en Afghanistan afin d'appuyer la stabilité et la sécurité du pays dans tous les domaines – politique, économique et sécuritaire – et de lutter contre le terrorisme international et la piraterie en haute mer. Le Bahreïn partage d'autre part la douleur et la tristesse profondes du peuple américain ami après les odieux attentats terroristes du 11 septembre 2001. Leur ténacité et leur détermination les ont cependant aidés à faire de leur pays un endroit plus sûr.

Le Bahreïn, qui est un pays épris de paix, restera fidèle à l'Organisation pour le rôle historique qu'elle a joué en appuyant la souveraineté de notre pays, et par l'intermédiaire de ses organes judiciaires en réglant des différends interétatiques dans le monde entier, tout cela pour promouvoir la stabilité et le développement mondiaux.

Nous croyons que l'humanité en général et la communauté internationale ont beaucoup à gagner au niveau mondial des contributions de la civilisation arabo-islamique, comme cela a été le cas d'autres civilisations au cours de l'histoire. Les Musulmans arabes, les Chrétiens, les Juifs et les adeptes d'autres religions et croyances ne peuvent coexister que dans un climat de civilité basé sur la tolérance. Nous faisons ici

référence à l'expérience de notre pays, le Bahreïn, qui, grâce à son ouverture caractéristique et à sa civilisation profondément ancrée dans l'histoire, est depuis des temps immémoriaux un symbole de coexistence et d'interaction entre ces contributions humaines. C'est pourquoi il occupe depuis toujours une place centrale sur le plan culturel et spirituel dans l'environnement naturel et humain du golfe Persique – position à partir de laquelle il a construit une société civile et favorisé une renaissance moderne dans les domaines de l'organisation administrative, de l'activité économique, de l'éducation et de l'éveil culturel.

Si le Bahreïn apprécie l'appui que lui apportent l'ONU et les institutions spécialisées des Nations Unies qui lui ont permis d'aller de l'avant, comme le montrent les nombreux prix qu'il a gagné dans de nombreux domaines humains et sociaux, il souligne l'importance fondamentale des problèmes mondiaux abordés dans le rapport annuel du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation (A/66/1). Nous sommes convaincus qu'il est impératif que tous les États Membres coopèrent sur des problèmes tels que le changement climatique, la santé internationale, la sécheresse, l'atténuation de la pauvreté, le désarmement, la non-prolifération des armes nucléaires et la lutte contre le terrorisme. Cela est plus urgent que jamais compte tenu de l'ampleur des défis et des problèmes auxquels est confrontée l'humanité, de sorte que nous puissions bâtir un monde nouveau fondé sur la sécurité, la paix, la tranquillité et la prospérité.

Pour terminer, nous réaffirmons notre attachement aux buts et principes de l'ONU et au rôle constructif qu'elle joue dans la consolidation de la paix, de l'amour et de la prospérité dans le monde.

Le Président (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Roi du Royaume de Bahreïn de l'allocution qu'il vient de prononcer et de ses aimables paroles à mon égard.

S. M. le Roi Hamad bin Issa Al Khalifa, Roi du Royaume de Bahreïn, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Côte d'Ivoire.

M. Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Ouattara : Je voudrais, au moment où je prends la parole pour la première fois devant cette Assemblée, adresser mes sincères remerciements à la communauté internationale et à tous les pays amis qui ont cru en notre combat pour la démocratie et dont le soutien ne nous a jamais fait défaut tout au long de la douloureuse et éprouvante crise électorale que la Côte d'Ivoire a connue.

Permettez-moi ensuite, Monsieur le Président, de vous adresser à la suite des éminentes personnalités qui m'ont précédé mes chaleureuses félicitations pour votre brillante élection à la présidence de la soixante-sixième session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui témoigne de la reconnaissance de votre contribution remarquable au rayonnement de notre Organisation et à la promotion de ses idéaux. Nous vous assurons de la pleine et entière collaboration de notre délégation pour le bon déroulement de votre mandat. Je voudrais également exprimer à votre prédécesseur, S. E. M. Joseph Deiss, toute mon appréciation et celle de ma délégation pour le travail remarquable accompli et les résultats encourageants enregistrés sous sa présidence.

Je tiens ici à adresser une mention spéciale au Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour son engagement déterminé et les efforts consentis sans relâche en faveur de la paix dans le monde. Toutes choses qui lui ont valu d'être reconduit pour un deuxième mandat à la tête de l'Organisation des Nations Unies. Tout en vous réitérant mes chaleureuses félicitations pour votre nomination pour un nouveau mandat, je voudrais vous renouveler, au nom du peuple et du Gouvernement ivoiriens, ainsi qu'en mon nom propre, notre profonde gratitude et notre reconnaissance pour la contribution déterminante des Nations Unies et pour votre implication personnelle dans le règlement de la crise ivoirienne.

Je note avec satisfaction que, pour la première fois de son histoire, une femme, M^{me} Dilma Rouseff,

démocratiquement élue à la tête du Brésil en 2010, a ouvert notre débat général. Je m'en félicite.

Le thème retenu pour cette session « Le rôle de la médiation dans le règlement des litiges par des moyens pacifiques » traduit votre volonté de placer notre Organisation commune au cœur des processus de résolution des crises internationales. Il interpelle également notre auguste Assemblée sur l'importance de l'une des principales missions assignées à l'ONU, à savoir l'usage et la promotion de la négociation pour la résolution des conflits dont la multiplication et la gravité n'ont cessé de menacer l'équilibre et le progrès de l'humanité ces dernières années. La mise en œuvre d'une telle approche dans les relations internationales exige l'implication déterminée et solidaire des États membres dans la recherche de solutions négociées aux différends actuels et futurs aux plans sous-régional, régional et international. À cet égard, je me félicite de l'indépendance du Soudan du Sud et de son admission en tant que cent quatre-vingt-treizième État Membre de l'Organisation des Nations Unies.

L'histoire récente des peuples met en exergue les vertus du dialogue et de la négociation dans la résolution des conflits, même les plus complexes, comme en témoignent le démantèlement de l'apartheid et, même si elles sont encore modestes, les avancées enregistrées dans le règlement de la crise israélo-palestinienne.

Ce thème nous interpelle à plus d'un titre car le père de la nation ivoirienne, le Président Félix Houphouët-Boigny, a marqué l'histoire de la Côte d'Ivoire, voire du continent africain, par son approche pragmatique de règlement des conflits par le dialogue. En témoigne Le Prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix institué par l'UNESCO, qui représente la reconnaissance de la communauté internationale pour ses efforts en faveur de la paix. C'est donc avec honneur et fierté que je m'engage à inscrire mon action dans la droite ligne de l'approche promue par cet infatigable apôtre du dialogue et de la paix. Dans cette optique, mon pays est entièrement disposé, comme par le passé, à promouvoir sans relâche l'option de la négociation comme solution pour prévenir et régler les conflits et garantir la paix, condition préalable à tout développement économique et social dans le monde.

La paix tant recherchée, même par les moyens appropriés de la concertation et du dialogue, ne peut être possible sans un développement économique plus

équilibré et plus juste de notre monde. À cet égard, la crise économique et financière qui a secoué le monde trois ans durant et dont les conséquences continuent de se faire sentir, notamment dans les pays en développement, nous interpelle même si la croissance devient de plus en plus perceptible dans certaines régions. Cette tendance à la hausse amorcée depuis 2010, en partie grâce à la performance économique des pays émergents et en développement, doit nécessairement être consolidée si nous voulons prévenir durablement la survenue d'une autre crise.

Toutefois, une forte croissance économique ne suffit pas pour garantir à notre monde la sûreté et la stabilité. Elle doit être nécessairement accompagnée par un accès transparent et équitable à l'emploi, notamment celui des jeunes, à la sécurité et la justice, si l'on tient à juguler les cycles de violence politique et criminelle. Il est donc urgent d'adopter un nouveau modèle de développement, bâti autour de la contrainte environnementale, qui assure à la population la satisfaction de ses besoins d'emploi, de sécurité et de justice. Un tel défi ne peut être relevé que de façon solidaire.

Les crises alimentaire, énergétique et environnementale ainsi que les catastrophes naturelles dont la fréquence et la gravité sont exacerbées par le phénomène des changements climatiques montrent combien l'équilibre de l'humanité, en dépit des progrès immenses accomplis dans d'innombrables domaines, reste fragile. Elles démontrent également combien le destin des peuples du monde est lié, car aucune frontière géographique, raciale ou religieuse ne résiste ni à la survenance, ni aux effets nocifs de ces phénomènes. Nous devons dès lors, conscients de nos responsabilités vis-à-vis de nos peuples mais surtout à l'égard de l'humanité toute entière, combiner nos efforts dans un cadre multilatéral pour trouver des solutions novatrices et efficaces face à ces crises et autres catastrophes qui font peser une menace réelle sur la paix et la sécurité internationales.

Je voudrais à cet égard réitérer la compassion du peuple et du Gouvernement ivoiriens pour les victimes de catastrophes naturelles, notamment au Japon, dans les Caraïbes et aux États Unis. J'ai également une pensée particulière et fraternelle pour les populations de la Corne de l'Afrique qui souffrent gravement de la famine du fait d'une longue sécheresse.

Face à ces drames humanitaires, l'engagement politique de tous les États Membres de l'Organisation

des Nations Unies est indispensable. Ainsi, ma délégation se félicite des initiatives prises par la communauté internationale, notamment la Présidence française du G20, les institutions spécialisées des Nations Unies et l'Union Africaine en vue de répondre aux besoins immédiats des populations concernées.

La paix et la sécurité internationales demeurent une source de préoccupation majeure pour notre Organisation eu égard à la multiplication des conflits armés, des menaces nucléaires, des activités terroristes et de la criminalité transfrontière, des trafics humains et de drogue ainsi que des pandémies. Toutes choses qui mettent à mal le développement harmonieux du monde, particulièrement l'Afrique qui, secouée par de nombreux foyers de tension, peine à assurer son développement économique et social malgré ses énormes potentialités.

L'Organisation des Nations Unies a un rôle à jouer dans le renforcement de la solidarité internationale indispensable à la recherche de solutions efficaces et appropriées à ces crises. Cette approche nécessite la mobilisation de ressources suffisantes pour financer la recherche et le développement dans les domaines de l'agriculture vivrière, des énergies renouvelables et du développement durable. Pour ce faire, une réduction substantielle des fonds consacrés aux dépenses militaires contribuerait à réunir ces ressources. Un tel sacrifice serait hautement salutaire pour la survie de l'humanité.

Conscient de ces crises, mon pays, depuis ma prise de fonction, s'attèle à renforcer la sécurité de son territoire. Ainsi, des discussions sont en cours de finalisation en vue de la signature d'accords tripartites avec nos voisins, notamment le Libéria (avec qui l'accord a déjà été signé), le Ghana et la Guinée, d'une part, et avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, soutenu par les organisations de maintien de la paix des Nations Unies présentes dans la région. Ces accords visent à permettre le retour volontaire et rapide des réfugiés ivoiriens dans ces pays frères et prémunir les frontières ouest et est contre les mouvements d'hommes armés, les trafics de drogue, de pierres et de métaux précieux.

Des négociations sont également engagées avec nos partenaires occidentaux pour faire de la Côte d'Ivoire une plateforme de défense et de sécurité au niveau régional, dans la perspective de la lutte anti-terroriste. La récente ratification du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant,

concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés s'inscrit dans notre ferme volonté d'user de tous les moyens légaux pour lutter contre la violence et veiller à la sécurité des populations les plus fragiles, notamment les femmes et les enfants.

Le dénouement de la crise sociopolitique survenue en Côte d'Ivoire en 2002 marque, par ailleurs, le retour de la démocratie dans mon pays, démocratie fondée sur [a promesse d'un État de droit, d'une société rassemblée autour d'un idéal commun, dans la paix et dans le respect des droits de l'homme. C'est pourquoi, le « Vivre ensemble », constitue la pierre angulaire de mon programme de gouvernement. Dès ma prise de fonction, j'ai érigé la réconciliation nationale au rang des priorités avec la création de la Commission Dialogue, vérité et réconciliation, qui a pour mission de créer les conditions de dialogue entre toutes les couches de la population afin de panser les meurtrissures engendrées par la crise, de reconstituer le tissu social, de restaurer la cohésion nationale et de promouvoir la paix et la justice.

En outre, le Gouvernement, chargé de traduire en actes ce principe cardinal, travaille inlassablement à la relance socioéconomique pour la reconstruction de la Côte d'Ivoire. Ainsi, le Programme présidentiel d'urgence, lancé au mois de mars dernier, alors que j'étais au Golf Hôtel, produit déjà des effets bienfaiteurs sur la vie des populations ivoiriennes, notamment celles de la ville d'Abidjan qui a subi des pillages et autres destructions de biens. Ce programme porte principalement sur l'amélioration des services sociaux de base, notamment l'eau potable, la santé, l'éducation, l'électricité et la salubrité, qui constituent des défis majeurs à relever dans la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement.

L'organisation des élections législatives avant la fin de cette année permettrait de renforcer la démocratie et la justice sociale en Côte d'Ivoire, avec l'appui et le soutien de l'ONU, qui, à travers la résolution 2000 (2011), adoptée le 27 juillet 2011 par le Conseil de sécurité, marque une fois de plus sa détermination à accompagner la Côte d'Ivoire jusqu'au terme du processus de sortie de crise tel que prescrit par l'Accord politique de Ouagadougou.

La crise sociopolitique qu'a connue la Côte d'Ivoire ces dix dernières années a mis à mal le développement économique et social du pays. Mon ambition est de faire de la Côte d'Ivoire, à l'horizon 2020, un pays émergent, une nation réconciliée avec

elle-même et avec les autres nations. Une Côte d'Ivoire rassemblée autour des valeurs républicaines. Un État moderne, respectueux de l'indépendance de la justice, qui luttera contre l'impunité et assurera la promotion du mérite et de la compétence.

En terminant sur cette note d'espoir pour mon pays, je voudrais en appeler à l'implication déterminée et permanente de tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies dans la recherche, par le dialogue et la concertation, de solutions collectives adaptées, efficaces et durables pour l'avènement d'un monde meilleur fondé sur un développement plus harmonieux et partagé.

La Côte d'Ivoire qui, par le passé, a été souvent sollicitée pour contribuer à la recherche de solutions pacifiques au règlement des conflits, entend renouer avec cette vocation qui lui est naturelle à maints égards car la Côte d'Ivoire, comme le disait Félix Houphouët-Boigny, est l'amie de tous et l'ennemie de personne.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Côte d'Ivoire de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Alassane Ouattara, Président de la République de Côte d'Ivoire, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Sebastián Piñera Echeñique, Président de la République du Chili, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Piñera Echeñique (Chili) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d'abord féliciter M. Ban Ki-moon pour sa récente nouvelle nomination au poste de Secrétaire général, et vous-même, Monsieur le Président, pour votre élection en tant que Président de l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session.

Au sein de cette Assemblée des Nations Unies sont regroupés de multiples pays et ethnies, cultures et langues, religions et croyances qui tous sont de plus en plus liés entre eux dans le monde interdépendant actuel car au-delà de nos différences légitimes, nous vivons tous sur la même planète, nous respirons tous le même air et nous nous réchauffons tous sous le même soleil. Habitants de la planète Terre, nous partageons le même avenir, nous sommes confrontés aux mêmes défis et avons les mêmes chances. Et tous, nous aspirons à la

paix, à la liberté, à la justice et à la prospérité pour nos peuples et nos pays.

Je suis venu devant l'Assemblée pour exprimer, avec conviction et humilité, ce que mon pays a à dire à la communauté internationale, mais aussi pour écouter avec respect et attention ce que d'autres pays ont à dire au Chili. Car le Chili est, et sera toujours, un fidèle pratiquant, un défenseur et un promoteur du dialogue, meilleur mécanisme pour faire face aux controverses et les régler. Le Chili est profondément convaincu que toute nation, culture, tradition ou conviction a quelque chose à nous enseigner. Mais nous croyons que nous avons tous quelque chose à apprendre des autres.

Nous nous trouvons indéniablement face à un monde nouveau, très distinct de celui que nous-mêmes ou nos parents ont connu, et qui s'est fait jour avec une grande force au cours des dernières décennies. Et ce monde nouveau est le fruit d'une révolution, la révolution du savoir, de l'information et de la technologie, qui a ouvert et continuera d'ouvrir d'immenses perspectives de progrès matériels et spirituels pour des milliards d'habitants de notre planète comme jamais auparavant.

Il est vrai toutefois que ce nouveau monde nous expose à de nouveaux risques, à de nouvelles menaces, à d'autres défis et possibilités qui dépassent les moyens dont disposent les gouvernements individuels et que nous ne pourrions régler qu'ensemble. Par exemple, les crises financières, outre qu'elles sont de plus en plus fréquentes, ont des répercussions régionales et mondiales qu'on ne peut pas ignorer. Les maux de la société moderne, tels que le terrorisme, le trafic de stupéfiants et la criminalité organisée, ne connaissent plus depuis longtemps ni les frontières, ni les territoires, ni les juridictions, et toute tentative visant à régler le problème du réchauffement de la planète, à protéger l'environnement, à faire face aux catastrophes naturelles, aux situations d'urgence sanitaire, à la faim et à la pauvreté extrême exigera à coup sûr une action beaucoup plus concertée et efficace de la communauté des nations et des organismes internationaux si nous voulons vraiment commencer à modifier le cours de l'histoire.

C'est pourquoi aujourd'hui, il est urgent que nous nous repositionnions et que nous revoyions la structure de chacune de ces organisations internationales qui ont vu le jour dans un monde très différent, dans la période de l'après-guerre. Aujourd'hui, nous savons tous que ces organisations ne répondent pas avec l'efficacité

nécessaire aux réalités, aux défis et aux possibilités que le présent nous dévoile et que l'avenir nous laisse entrevoir. Il est vrai que nous avons fait beaucoup de progrès, mais nous savons aussi qu'ils ont été lents et insuffisants et nous ne saurions prétendre diriger un monde nouveau dont les institutions sont clairement obsolètes. Un jour, nos enfants nous demanderont comment nous avons relevé ce défi, car après tout, c'est aujourd'hui que nous devons relever ce défi. Qui d'autre que nous va le faire? Et si nous le faisons pas maintenant, quand?

S'il est vrai que cette révolution du savoir, de l'information et de la technologie n'est pas la première révolution que connaît le monde, nous savons tous que c'est la plus importante quant à l'ampleur et à l'importance non seulement des défis, mais aussi des perspectives qui l'accompagnent. Mais comme les révolutions du passé, comme la révolution des métaux, de l'agriculture ou la révolution industrielle, cette révolution du XXI^e siècle sera très généreuse avec les pays qui auront la volonté et le désir de l'accueillir à bras le corps, mais elle est et restera indifférente, voire cruelle, à l'égard des pays qui choisiront de l'ignorer ou de la laisser passer. C'est donc de nous qu'il dépendra que cette révolution devienne un facteur de liberté, d'unité et de progrès, une passerelle qui réduise l'écart entre les pays développés et les nations émergentes, et non pas un nouveau facteur de division ou une nouvelle barrière qui continue à éloigner et à séparer encore davantage les pays qui vivent dans le monde des possibilités des pays qui vivent dans le monde de la frustration.

Certes, c'est à chaque pays qu'incombe la responsabilité principale de s'intégrer pleinement dans cette révolution qui frappe déjà à nos portes, mais c'est également une responsabilité qui incombe à la communauté internationale. Dans le cas des pays émergents, notamment les pays d'Amérique latine, y compris mon pays, le Chili, cela suppose en outre une énorme responsabilité et une excellente occasion de revendiquer notre passé, mais aussi de nous acquitter de notre future mission. Il est clair que l'Amérique latine, qui célèbre 200 ans d'indépendance, avait tous les moyens de triompher du sous-développement et de la pauvreté. Nous disposons de territoires vastes et fertiles, de ressources naturelles abondantes, de deux langues sœurs et, qui plus est, de peuples solidaires et forts qui ont prouvé qu'ils étaient capables de faire face à tous les obstacles que la nature ou la Providence a placés sur leur chemin. Nous n'avons pas eu de

guerres comme l'Europe au siècle dernier, ni les affrontements ethniques ou les conflits religieux qu'ont connus d'autres régions.

Mais, comme nous n'avons pas su nous intégrer à temps dans la révolution industrielle, notre continent reste un continent sous-développé, dont plus d'un tiers de la population vit dans la pauvreté. Toutefois, l'Amérique latine a appris ses leçons et aujourd'hui, elle s'intègre avec force et conviction dans cette nouvelle révolution de la société moderne, de la science, de l'information, du savoir et des technologies. Cette intégration sera non seulement fructueuse si nous sommes capables de promouvoir et d'élargir ce qui est et a été la source inépuisable de progrès de l'humanité au travers des siècles, à savoir, la liberté.

La liberté correspond à un concept intégral qui ne peut être ni divisé ni compartimenté. La liberté doit s'exprimer dans toutes les sphères de la vie humaine. Sur le plan politique, elle exige que nous revitalisions et approfondissions notre démocratie et la défense des droits de l'homme partout et en toute circonstance. Sur le plan économique, elle nous pousse à encourager la créativité, l'innovation et l'esprit d'entreprise de l'être humain; ce sont les seules ressources vraiment renouvelables et inépuisables dont nous disposons. Sur le plan économique, la liberté signifie aussi l'élimination des barrières qui empêchent nombre de nations émergentes de s'intégrer pleinement dans ce monde nouveau. La liberté, sur le plan social, c'est la promotion de la paix et l'engagement croissant des Etats dans la lutte contre la pauvreté et l'instauration d'une société où les chances sont les mêmes pour tous.

Il est vrai que le Chili a apporté et continuera d'apporter des contributions importantes à chacun de ces aspects. Non content d'avoir accordé un appui énergique à la cause de la démocratie et à la défense des droits de l'homme dans tous les pays du continent et du monde qui en avaient besoin, au niveau régional, le Chili a promu de manière permanente et infatigable le perfectionnement de la Charte démocratique interaméricaine et l'adhésion à un protocole de protection préventive de nos démocraties dans le contexte de l'Union des Nations sud-américaines (UNASUR).

En outre, nous avons participé et continuerons de participer activement aux négociations en vue d'une réforme du Conseil de sécurité qui permette d'augmenter le nombre de ses membres permanents et

non permanents, afin que cet organe représente mieux les réalités contemporaines. Nous avons également été les initiateurs d'une réforme du Conseil des droits de l'homme, au sein duquel le Chili a récemment été réélu.

Sur le plan économique, le Chili est un pays qui s'est intégré au monde et a conclu des accords de libre-échange avec plus de 58 pays sur tous les continents, ce qui représente plus de 80 % de la population mondiale. Mais notre attachement au libre-échange ne s'arrête pas là. Sommes d'ardents défenseurs du Cycle de Doha de l'Organisation mondiale du commerce afin que l'on se dirige une bonne fois pour toutes, après des décennies de stagnation, vers la libéralisation du commerce mondial. En effet, le protectionnisme n'est pas la solution appropriée, et est encore pire lorsque nous sommes confrontés à des menaces et des crises comme celles que nous connaissons actuellement.

Par ailleurs, concernant la promotion de la paix dans le monde, le Chili a reconnu l'État palestinien, pays que nous espérons accueillir très bientôt au sein de cette Organisation. Nous avons fermement soutenu tous les efforts internationaux visant à parvenir à une solution juste, durable et légitime au Moyen-Orient. Le Chili est profondément convaincu que le peuple palestinien a le droit d'avoir un État libre, souverain et démocratique, et que l'État d'Israël a le droit à des frontières reconnues, sûres et respectées. Ce n'est que de cette façon que Palestiniens et Israéliens pourront vivre et avancer dans la paix et l'harmonie.

S'agissant du développement social et de la lutte contre la pauvreté, la faim et les pandémies, nous sommes en train de consolider la coopération Sud-Sud, une coopération indubitablement triangulaire qui ne remplace ni ne supplante la nécessaire coopération Nord-Sud. Nous avons créé un Fonds chilien contre la faim et la pauvreté en Afrique, et fait d'importantes contributions à la Facilité internationale d'achat de médicaments de l'ONU pour lutter contre le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose, qui continuent de faire des ravages dans de nombreuses régions du monde. Mais nous voulons aller encore plus loin, et sommes en train de mettre en œuvre un mécanisme qui nous permettra de réduire unilatéralement les droits de douane afin d'augmenter nos importations en provenance de pays africains relativement moins développés.

Nous avons également appuyé très fermement et avec une grande fierté ONU-Femmes, un organisme

dirigé par notre compatriote Michelle Bachelet, et dont l'objectif principal tant fort que profond est de parvenir à terme à faire en sorte que les hommes et les femmes aient enfin les mêmes droits et les mêmes chances dans ce monde qui nous appartient à tous.

Mais en ce nouveau siècle et dans cette nouvelle société du savoir et l'information, outre le fait de compter sur des démocraties solides, des économies ouvertes, compétitives et intégrées ainsi que sur des États efficaces pour lutter contre la pauvreté et pour une plus grande égalité des chances, nous devons reconnaître que ce sont de vieux piliers, certes nécessaires, mais aujourd'hui totalement insuffisants. Les pays émergents doivent s'engager à construire les nouveaux piliers du développement, qui sont l'investissement dans les sciences et les technologies, la promotion de l'innovation et de l'entrepreneuriat, la construction de sociétés plus souples et capables de s'adapter à un monde dans lequel le changement est l'unique constante et, surtout, de faire un énorme effort pour améliorer notre capital humain, l'éducation de nos jeunes et la formation de nos travailleurs, car c'est là que se trouvent, sans aucun doute, la principale richesse et le principal instrument permettant de sortir du sous-développement.

Il ne fait aucun doute que la course au développement et la bataille pour l'avenir doivent se gagner dans les salles de classe, en offrant une éducation de qualité à chacun de nos enfants. Nous l'avons répété à plusieurs reprises : l'éducation est la vraie mère de toutes les batailles. Malheureusement, c'est aussi le talon d'Achille de nombreuses économies émergentes. Ces dernières semaines dans mon pays, des milliers de jeunes sont descendus dans la rue pour manifester pour une noble, grande et belle cause, à savoir offrir à l'ensemble des enfants et des jeunes une éducation de qualité qui leur permette à tous d'être des acteurs et non pas de simples spectateurs de leur propre destin et de participer à cette société du savoir et de l'information.

Notre gouvernement a toujours été favorable à cette mission, et l'est encore. En effet, il a organisé la plus importante réforme et a investi les ressources économiques, humaines, professionnelles et techniques les plus considérables en vue de cette véritable révolution de notre système éducatif qui vise à une amélioration substantielle de la qualité de l'éducation, à accroître la couverture éducative, en particulier s'agissant de l'éducation des enfants plus jeunes et plus vulnérables, de sorte que l'éducation intervienne à

temps et non pas lorsque les dégâts sont déjà irréversibles. En outre, nous devons sensiblement améliorer le financement et l'accès à tous les niveaux éducatifs, de manière à garantir quelque chose d'aussi simple qu'une éducation de qualité pour tous, une éducation gratuite pour tous ceux qui en ont besoin et un financement adéquat pour tous les autres, et ce afin de réaliser le rêve consistant à ce qu'aucun enfant ou jeune talent ne soit exclu de l'enseignement supérieur en raison du statut socioéconomique de sa famille ou du manque de ressources dont il pâtit.

Nous invitons tous les pays d'Amérique latine, dans le cadre de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes, à constituer une véritable alliance stratégique permettant à nos gouvernements de s'engager corps et âme dans cette réforme profonde de nos systèmes éducatifs. Ce sera la meilleure contribution que nous puissions faire à l'épanouissement intégral des individus, afin qu'ils puissent exercer pleinement leurs talents, et également au développement de nos économies, à la consolidation de la paix et au renforcement de nos démocraties.

C'est pourquoi je voudrais également évoquer ce que le Président de la Bolivie a déclaré hier lorsqu'il a fait part de l'intention de son pays d'obtenir un accès souverain à l'océan Pacifique à travers le territoire chilien (voir [A/66/PV.13](#)). À cet égard, je tiens à rappeler qu'il n'existe aucune question territoriale en suspens entre le Chili et la Bolivie. Celles-ci ont été réglées définitivement par le Traité de paix et d'amitié de 1904, c'est-à-dire, il y a plus de 100 ans. Ce traité a été négocié en bonne et due forme plus de 20 ans après la fin du conflit entre les deux pays. Outre le fait qu'il ait été approuvé par les parties, leurs parlements l'ont ratifié et, comme la Bolivie l'a elle-même reconnu, le Traité fut le fruit d'une négociation libre et consentie. Par conséquent, en vertu du droit international, le Chili et la Bolivie ont le devoir de le respecter et de s'y conformer de bonne foi.

Le Chili a entièrement respecté chacune des clauses du Traité de paix et d'amitié de 1904. Par ailleurs, les facilités accordées par le Chili sont allées bien au-delà du Traité, et dépassent même de loin celles qui sont fixées par l'ONU dans la Convention relative au commerce de transit des États sans littoral. Notre pays a toujours été, et restera, ouvert au dialogue avec la Bolivie sur la base du plein respect des traités et du droit international, et nous sommes convaincus que, grâce à ce dialogue, nous serons dans la meilleure position possible pour convenir avec la Bolivie de

solutions concrètes, réalisables et utiles pour nos deux pays.

Chacun d'entre nous a non seulement le droit mais le devoir de défendre les intérêts de nos pays et peuples respectifs, par nos paroles et nos actes. Nous ne devons toutefois pas oublier que pour mener à bien cette tâche, nous devons travailler sur tout ce qui nous unit plutôt que sur ce qui légitimement nous sépare. En fin de compte, que cela nous plaise ou non, les actions que nous mènerons face aux risques, aux menaces et aux lourds nuages que nous voyons pointer à l'horizon – mais également face aux défis à relever et aux opportunités à saisir – et les mesures et solutions que nous devons appliquer ensemble, ne pourront être productives et efficaces que si nous œuvrons de concert et faisons preuve de bonne volonté. Certains peuvent penser qu'ils pourront, en agissant seuls, progresser plus rapidement, mais l'histoire ne cessera jamais de nous rappeler que seules une action concertée et la bonne volonté nous permettront de bâtir sur du roc et non sur du sable; c'est la seule façon pour chaque pays – et le monde dans son ensemble – d'accomplir des progrès significatifs dans l'exécution de nos missions, la réalisation de nos objectifs et le règlement des problèmes que nous rencontrons.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Chili de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Sebastián Piñera Echenique, Président de la République du Chili, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Mahmoud Ahmadinejad, Président de la République islamique d'Iran

Le Président (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République islamique d'Iran.

M. Mahmoud Ahmadinejad, Président de la République islamique d'Iran, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Mahmoud Ahmadinejad, Président de la République islamique d'Iran, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Ahmadinejad (*parle en persan; texte anglais fourni par la délégation*) : Je remercie Dieu tout-puissant de me donner une nouvelle occasion de prendre la parole devant l'Assemblée générale. C'est avec plaisir que je remercie sincèrement S. E. M. Joseph Deiss, Président de l'Assemblée générale à sa soixante-cinquième session, pour les efforts considérables qu'il a déployés durant son mandat. Je voudrais aussi féliciter S. E. M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser pour son élection en tant que Président de l'Assemblée à sa soixante-sixième session.

Je saisis cette occasion pour rendre hommage à tous ceux qui ont perdu la vie durant l'année écoulée suite à des catastrophes naturelles, en particulier aux victimes de la famine dramatique en Somalie et des inondations destructrices au Pakistan. J'exhorte tous les acteurs à accroître leur aide aux populations touchées dans ces pays.

Ces dernières années, j'ai abordé différents problèmes mondiaux et évoqué la nécessité d'apporter des changements radicaux à l'ordre international actuel. Aujourd'hui, compte tenu de l'évolution de la situation internationale, j'essaierai d'analyser celle-ci sous un angle différent.

Comme chacun sait, la supériorité de l'être humain et sa domination sur les autres créatures sont liées à la nature même et à l'essence de l'humanité, un don divin et une manifestation de l'esprit divin incarnant la foi en Dieu – le Créateur et Guide éternel de tout l'univers, miséricordieux, généreux, juste et intègre en paroles et en actes; à la quête de dignité pour atteindre le summum de la perfection, à l'aspiration à s'élever sur le plan matériel et spirituel, et au désir de liberté; à la résistance à l'oppression, à la corruption et à la discrimination et à la volonté de défendre les opprimés; à la recherche du bonheur et d'une prospérité et d'une sécurité durables pour tous.

Ce sont là quelques exemples des attributs communs au divin et à l'humain qui se reflètent clairement dans l'aspiration historique de l'être humain à créer un patrimoine artistique et littéraire – prose aussi bien que poésie – et dans les mouvements socioculturels et politiques des êtres humains tout au long de l'histoire. Tous les messagers de Dieu et les réformateurs des sociétés ont invité l'être humain à suivre ce chemin vertueux. Dieu a attribué la dignité à l'humanité afin d'asseoir sa supériorité pour qu'elle puisse dignement Le représenter sur Terre.

Il est parfaitement clair qu'en dépit de toutes les réalisations historiques, y compris la création de l'Organisation des Nations Unies – fruit de luttes inlassables, et des efforts d'esprits libres et de défenseurs de la justice et de la coopération internationale, les sociétés sont toujours loin d'avoir réalisé leurs nobles désirs et aspirations. La plupart des pays du monde sont mécontents de la situation internationale actuelle, Malgré l'aspiration générale à la paix, au progrès et à la fraternité, les guerres, les massacres, la pauvreté généralisée et les crises socioéconomiques et politiques continuent d'empiéter sur les droits et la souveraineté des peuples, causant des dommages irréparables dans tous les pays du monde.

Près de 3 milliards de personnes dans le monde vivent avec moins de 2,5 dollars par jour, et plus de 200 millions n'ont même pas un seul vrai repas par jour. Dans le monde, 40 % des populations les plus pauvres se partagent à peine 5 % des revenus mondiaux tandis que les 20 % les plus riches se partagent 75 % de l'ensemble des recettes de l'économie mondiale. Chaque jour dans le monde, la pauvreté tue plus de 20 000 enfants innocents et démunis. Aux États-Unis d'Amérique, 80 % des ressources financières sont entre les mains de 10 % de la population, tandis que 90 % des habitants doivent se partager les 20 % restants.

Comment expliquer ces inégalités? Comment pouvons-nous réparer une telle injustice? Ceux qui dominant et dirigent les centres du pouvoir économique mondial rejettent la faute sur les aspirations religieuses des personnes et leur volonté de suivre la voie des prophètes, ou sur la faiblesse des États et le manque d'efficacité d'un certain nombre de groupes ou individus. Ils prétendent que seules leurs vues, leurs approches et leurs prescriptions peuvent sauver l'humanité et l'économie mondiale. Je demande à tous ceux qui sont présents ici s'ils pensent que l'on peut s'attaquer aux racines du problème dans l'ordre international actuel et avec la gouvernance mondiale actuelle.

Je tiens à appeler l'attention sur les questions suivantes. Qui a enlevé de force des dizaines de millions de personnes de leurs foyers en Afrique et d'autres régions du monde pendant la sombre époque de l'esclavage, faisant des Africains les victimes de la cupidité matérialiste des États-Unis et de l'Europe? Qui a imposé le colonialisme au monde pendant plus de quatre siècles? Qui a occupé des terres et pillé massivement les ressources d'autres pays, annihilé des

compétences et anéanti des langues maternelles, des cultures et des identités nationales? Qui a déclenché la Première et la Deuxième Guerres mondiales, qui ont fait 70 millions de morts et des centaines de millions de blessés ou de sans-abri? Qui a causé les guerres dans la péninsule coréenne et au Viet Nam?

Qui a imposé, dans la duplicité et l'hypocrisie, le sionisme et presque 60 années de guerre, de déracinement, de terreur et de meurtres de masse au peuple palestinien et aux pays de la région? Qui a imposé et appuyé pendant des décennies des dictatures militaires et des régimes totalitaires en Asie, en Afrique et Amérique latine, et entretenu des relations amicales avec ces dictatures et régimes? Qui a utilisé des bombes atomiques contre un peuple sans défense et stocké des milliers de têtes militaires dans ses arsenaux? Les économies de quels pays sont tributaires de la guerre et de la vente d'armes?

Qui a provoqué et encouragé Saddam Hussein à envahir l'Iran et à lui imposer une guerre de huit ans, et qui l'a aidé et équipé pour lui permettre de déployer des armes chimiques contre nos villes et notre peuple? Qui a utilisé le mystérieux incident du 11 septembre comme un prétexte pour attaquer l'Afghanistan et l'Iraq, tuant, blessant et déplaçant des millions de personnes dans ces deux pays, dans le but ultime de placer le Moyen-Orient et ses ressources pétrolières sous sa domination?

Qui a sapé le système de Bretton Woods et imprimé des milliers de milliards de dollars sans l'appui des réserves en or ou d'une monnaie équivalente, un acte qui a déclenché l'inflation dans le monde et qui visait à s'emparer des gains économiques d'autres pays? Quel est le pays dont les dépenses militaires annuelles dépassent 1 000 milliards de dollars par an – plus que la somme des budgets militaires de tous les pays du monde? Quels sont les gouvernements les plus endettés dans le monde et quel est le Gouvernement qui menace tous les pays et nations au moindre prétexte?

Qui domine les institutions chargées d'élaborer les politiques de l'économie mondiale? Qui sont les pays responsables de la récession économique mondiale dont les conséquences aux États-Unis et en Europe sont imposées aux pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine et à toutes les autres nations? Quels sont les gouvernements qui sont toujours prêts à lancer des milliers de bombes sur d'autres pays mais réfléchissent et hésitent avant d'envoyer un peu d'aide

alimentaire aux peuples affamés de la Somalie ou d'ailleurs? Quels sont les pays qui dominent le Conseil de sécurité prétendument chargé du maintien de la sécurité internationale?

Des dizaines d'autres questions semblables se posent et, bien sûr, les réponses sont claires. La majorité des nations et des gouvernements du monde n'ont aucunement contribué à la création de la crise mondiale actuelle, et sont en fait eux-mêmes les victimes de ces politiques. Il est tout à fait évident que les maîtres d'esclaves et les puissances coloniales qui ont jadis déclenché les deux Guerres mondiales ont causé une détresse et un désordre universels, qui ont depuis lors des conséquences considérables pour toute la planète. Ils continuent à contrôler les centres politiques internationaux et le Conseil de sécurité.

Ces puissances arrogantes ont-elles la compétence et la capacité de gérer ou de gouverner le monde? Est-il acceptable qu'elles s'autoproclament seuls défenseurs de la liberté, de la démocratie et des droits de l'homme, alors qu'elles attaquent et occupent d'autres pays militairement? La fleur de la démocratie peut-elle éclore des missiles, des bombes et des armes de l'OTAN?

Si certains pays européens tirent toujours argument de l'Holocauste – après six décennies – pour payer une rançon aux sionistes, les anciens maîtres d'esclaves et puissances coloniales ne devraient-ils pas être contraints à indemniser les nations touchées? Si une indemnisation était versée pour les dégâts et les pertes causés pendant la période d'esclavage et de colonialisme, qu'arriverait-il aux manipulateurs et aux puissances politiques qui manigancent dans l'ombre aux États-Unis et en Europe? L'écart entre le Nord et le Sud existerait-il toujours? Si on utilisait seulement la moitié des dépenses militaires des États-Unis et de ses alliés de l'OTAN pour aider à régler les problèmes économiques dans leurs propres pays, ces pays ressentiraient-ils les symptômes de la crise économique? Qu'arriverait-il si le même montant était alloué aux nations pauvres?

Comment justifier la présence de centaines de bases militaires et de centres de renseignements des États-Unis dans diverses parties du monde, y compris 268 bases en Allemagne, 124 au Japon, 87 en République de Corée, 83 en Italie, 45 au Royaume-Uni, 21 au Portugal et des centaines d'autres bases dans d'autres parties du monde? Les bombes déployées dans

ces bases ne menacent-elles pas la sécurité d'autres nations?

La question essentielle porte sur les causes profondes de ces attitudes. Il convient d'en chercher la raison principale dans les convictions et tendances de la classe dirigeante composée de personnes qui luttent contre leurs instincts et leurs dispositions naturelles, et ne croient pas que Dieu et la voie des prophètes divins peuvent remplacer leur soif de pouvoir et leurs desseins matérialistes par des valeurs célestes. Seuls le pouvoir et la richesse comptent pour eux. Il ne faut reculer devant aucun effort pour mettre en lumière leurs sombres desseins.

Les nations opprimées n'ont aucun espoir de préserver ou de protéger leurs droits légitimes contre ces puissances. Ces puissances s'emploient à réaliser des progrès pour elles-mêmes, à assurer leur propre prospérité et à acquérir une dignité en appauvrissant, humiliant et annihilant les autres. Elles se considèrent supérieures aux autres, jouissant de privilèges spéciaux et de concessions. Elles n'ont aucun respect pour les autres et violent sans aucune gêne les droits de tous les gouvernements et nations. Elles s'autoproclament défenseurs incontestables de tous les gouvernements et nations en recourant à l'intimidation et à l'emploi ou la menace de la force, et en abusant des mécanismes internationaux.

Elles insistent pour imposer leur mode de vie et convictions aux autres. Elles appuient officiellement le racisme. Elles affaiblissent les pays par des interventions militaires et détruisent leurs infrastructures afin de piller leurs ressources et de les rendre encore plus dépendants. Elles sèment les graines de la haine et de l'hostilité entre les nations et les peuples dont les ambitions diffèrent des leurs afin de les empêcher de réaliser leurs objectifs de développement et de progrès.

Toutes les identités culturelles, les vies, les valeurs, ainsi que les richesses des nations et les valeurs humaines, y compris lorsqu'il s'agit de femmes, d'enfants et de jeunes, sont sacrifiées à l'autel de leurs visées hégémonistes et de leur tendance à réduire en esclavage et à conquérir d'autres nations.

L'hypocrisie et le mensonge sont tolérés pour servir leurs intérêts et leurs visées impérialistes. Le trafic de drogue et l'assassinat de personnes innocentes sont autorisés dans la poursuite de ces objectifs diaboliques. En dépit de la présence de l'OTAN en Afghanistan – qui est sous occupation –, il y a eu une

augmentation très considérable de la production de drogues illicites dans ce pays.

Elles ne tolèrent aucune question ni critique, et au lieu d'expliquer les raisons des violations qu'elles commettent, elles se placent toujours en position de requérant.

À l'aide de leur réseau de médias impérialistes, qui est sous l'influence du colonialisme, elles brandissent contre quiconque remet en cause l'Holocauste et les événements du 11 septembre la menace de sanctions et d'interventions militaires.

L'année dernière, lorsqu'on a évoqué la nécessité de mettre sur pied une équipe d'établissement des faits chargée de mener une enquête approfondie sur les circonstances peu claires qui ont entouré l'incident du 11 septembre – une idée qui avait été également approuvée par tous les Gouvernements et nations indépendants, ainsi que par la majorité des habitants des États-Unis –, mon pays et moi-même avons subi des menaces et des pressions du Gouvernement des États-Unis. Au lieu de créer cette équipe d'établissement des faits, ils ont tué le principal responsable et ont jeté son corps à la mer.

N'aurait-il pas été plus raisonnable de traduire en justice et de juger publiquement le principal responsable de cet incident pour établir les éléments et les raisons qui expliquent pourquoi on a accordé un espace sûr à l'avion qui a attaqué les tours jumelles du World Trade Center? Pourquoi n'aurait-on pas permis qu'il soit traduit en justice pour contribuer aux efforts visant à identifier ceux qui ont créé les groupes terroristes et apporté la guerre et d'autres misères dans la région? Y aurait-il des informations protégées qui doivent rester confidentielles?

Pour eux, le sionisme est une notion ou une idéologie sacrée. Pour eux, toute remise en question de ses fondements et de son histoire est un péché impardonnable. Cependant, ils autorisent les sacrilèges et les insultes contre les croyances des autres religions divines.

Toutes les nations ont droit à une liberté réelle, à la justice, à la dignité, au bien-être et à une sécurité durable. Ces valeurs ne peuvent être réalisées ni par le biais du système de gouvernance mondiale actuel, qui est inefficace, ni par l'intervention des Puissances mondiales arrogantes ou par les canons des fusils des forces de l'OTAN. Ces valeurs ne peuvent être

réalisées que grâce à l'indépendance, la reconnaissance des droits d'autrui, l'harmonie et la coopération.

Y-a-t-il moyen de régler les problèmes et les défis qui assaillent le monde en utilisant les mécanismes et les outils internationaux existants pour aider l'humanité à réaliser ses aspirations de longue date à la paix, à la sécurité et à l'égalité?

Tous ceux qui ont essayé d'introduire des réformes tout en préservant les normes et les tendances existantes ont échoué. Les remarquables efforts déployés par le Mouvement des pays non alignés, le Groupe des 77 et le Groupe des 15, ainsi que par certaines éminentes personnalités, n'ont pas réussi à apporter des changements profonds, même s'ils ont eu certains effets et impacts.

La gouvernance et la gestion du monde exigent des réformes fondamentales, mais que faut-il faire maintenant? Il faut faire des efforts, avec détermination et par le biais d'une coopération collective, pour définir un nouveau plan sur la base de principes et des fondements mêmes des valeurs universelles comme le monothéisme, la justice, la liberté, l'amour et la recherche du bonheur, sur la base du bonheur pour tous.

L'idée de créer l'ONU demeure une réalisation importante et historique de l'humanité. Il faut apprécier à sa juste valeur son importance et ses capacités doivent être utilisées pour la réalisation de nos nobles objectifs, dans la mesure du possible. Nous ne devons pas permettre à l'Organisation, qui reflète la volonté et les aspirations communes de la communauté des nations, de s'écarter de son chemin et d'être manipulée par les Puissances mondiales.

Il faut jeter les bases nécessaires pour garantir la participation collective des nations aux efforts visant à promouvoir une paix et une sécurité durables. La gestion partagée et collective du monde doit être menée en respectant son vrai sens et être fondée sur les principes consacrés par le droit international. La justice doit être le critère et le fondement de toutes les décisions et actions internationales.

Nous devons tous reconnaître qu'il n'y a pas d'autre voie qu'une gestion partagée et collective du monde pour mettre fin au désordre, à la tyrannie et à la discrimination qui règnent dans le monde aujourd'hui. C'est en effet le seul moyen d'assurer la prospérité et le bien-être de la société humaine. C'est une vérité établie et incontournable. En reconnaissant cette vérité,

il ne faut pas oublier que cette reconnaissance ne suffit pas à elle seule. Nous devons croire en cette vérité et n'épargner aucun effort en vue de sa concrétisation.

La gestion partagée et collective du monde est un droit légitime de toutes les nations. En tant que leurs représentants, nous avons l'obligation de défendre leurs droits. Même si certaines Puissances s'évertuent à essayer de faire obstacle à tous les efforts internationaux visant à promouvoir la coopération collective, nous devons toutefois renforcer notre conviction pour atteindre l'objectif visé, à savoir établir une coopération partagée et collective pour gouverner le monde.

L'ONU a été créée pour permettre la participation efficace de toutes les nations aux processus internationaux de prise de décision. Nous savons tous que cet objectif n'a pas encore été atteint, parce que les structures et les mécanismes actuels de gestion de l'ONU ne fonctionnent pas sur la base du principe de justice.

La composition du Conseil de sécurité est injuste et inéquitable. Par conséquent, des changements comprenant la restructuration de l'ONU font partie des revendications de base des nations qui doivent être examinées par l'Assemblée générale.

Au cours de la session de l'année dernière, j'ai souligné l'importance de cette question et j'ai demandé que cette décennie soit proclamée décennie d'une gestion mondiale partagée et collective et que toutes les capacités et ressources soient mobilisées à cette fin. Je voudrais réitérer ma proposition. Je suis persuadé que grâce à la coopération internationale, aux efforts résolus des dirigeants et des gouvernements du monde, à la revendication de la justice et à l'appui de toutes les nations, nous pouvons accélérer l'avènement d'un avenir commun brillant. Ce mouvement est en bonne voie de voir le jour, et il s'accompagne de la garantie d'un avenir prometteur pour l'humanité. Nous pourrions bâtir cet avenir lorsque l'humanité emboîtera le pas aux prophètes divins et aux justes, sous la direction de l'Imam Al-Mahdi, le sauveur ultime de l'humanité et l'héritier de tous les messagers et dirigeants divins et de la génération pure de notre grand prophète.

La création d'une société suprême et idéale après l'arrivée d'un être humain parfait qui aime véritablement et sincèrement l'humanité tout entière est la promesse garantie d'Allah. Il viendra avec Jésus-Christ aider les amoureux de liberté et de justice à éliminer la tyrannie et la discrimination et à

promouvoir le savoir, la paix, la justice, la liberté et l'amour dans le monde entier. Il présentera à chaque personne toute la beauté du monde et toutes les choses positives qui donnent naissance au bonheur, à la promesse de lendemains meilleurs et à la douceur de la vie pour toute l'humanité.

Aujourd'hui, les consciences des pays sont éveillées et, grâce à la prise de conscience des populations, elles refusent à présent de subir l'oppression et la discrimination. Aujourd'hui plus que jamais, le monde connaît un éveil des consciences sur les terres islamiques, en Asie, en Europe et en Amérique. Chaque jour, ces mouvements prennent de l'ampleur et influencent la recherche de la justice, de la liberté et la création de lendemains meilleurs.

Notre grande nation, avec sa civilisation et son histoire millénaires, se tient prête à s'associer aux autres nations pour emprunter ce beau chemin, en harmonie avec les aspirations communes de l'humanité. Saluons l'amour et la liberté, saluons la justice et le savoir et saluons l'avenir brillant qui attend l'humanité.

Le Président (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République islamique d'Iran de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Mahmoud Ahmadinejad, Président de la République islamique d'Iran, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M^{me} Roza Otunbaeva, Présidente de la République kirghize

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Présidente de la République kirghize.

M^{me} Roza Otunbaeva, Présidente de la République kirghize, est escortée dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M^{me} Roza Otunbaeva, Présidente de la République kirghize, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

La Présidente Otunbaeva (*parle en russe*) : Je tiens tout d'abord à féliciter le Secrétaire général Ban Ki-moon de sa nomination méritée pour un second

mandat et à lui souhaiter plein succès dans la poursuite de sa mission à hautes responsabilités. C'est par ailleurs avec un grand plaisir que je félicite M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session.

Nous souhaitons la bienvenue au dernier membre de notre famille, le Soudan du Sud, qui vient de rejoindre l'ONU en tant que cent quatre-vingt-treizième État Membre.

Le monde d'aujourd'hui est en proie à de profondes transformations. La crise financière mondiale qui dure depuis plusieurs années ne laisse guère espérer qu'elle sera réglée dans un avenir proche. Même les économies les plus développées au monde sont soumises aux plus dures épreuves de leur histoire. Dans le même temps, nous sommes fascinés par la progression de pays qui hier encore se débattaient contre la pauvreté et la stagnation. L'humanité est soumise à des changements extrêmes. Nous sommes convaincus qu'en ces temps historiques, l'ONU doit continuer de s'adapter aux nouvelles réalités et mener l'humanité vers un nouveau départ.

Le peuple kirghiz observe, avec des sentiments de solidarité et d'empathie sincère, les événements historiques qui surviennent en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Un certain printemps, un an avant le Printemps arabe, nous avons renversé la tyrannie sur nos terres. Notre pays du cœur de l'Asie centrale est passé d'un régime présidentiel sévère à un régime parlementaire.

L'année dernière, malgré des obstacles de taille, le Kirghizistan a pu organiser des élections parlementaires libres et régulières et un référendum constitutionnel, que les observateurs internationaux ont qualifiés d'événements sans précédent. Le Kirghizistan est aujourd'hui dirigé par un gouvernement de coalition qui, en collaboration avec une opposition parlementaire active et influente, apprend à trouver des solutions aux différents problèmes dans l'intérêt de la société tout entière, et qui ne se contente plus, comme il le faisait auparavant, de répondre aux exigences toujours plus importantes des kleptocrates. Les mécanismes nécessaires sont maintenant en place pour garantir la transparence des décisions prises par le Gouvernement.

La nouvelle inhabituelle des autorités et leur responsabilité inédite devant la population commencent à porter leurs fruits. L'économie progresse. Au cours de la seule année écoulée, les

investissements dans l'éducation et les soins de santé ont considérablement augmenté. Une réforme de fond du système judiciaire a débuté. Cette année, le 30 octobre, le peuple kirghiz prendra part à la dernière phase de la période de transition – l'élection d'un nouveau Président de la République. Au Kirghizistan, nous voulons instaurer une tradition de transmission pacifique et civilisée du pouvoir, conformément à notre Constitution et dans l'intérêt du peuple.

Devant la communauté mondiale, je souhaite depuis cette tribune m'adresser à mon propre peuple. Notre lutte pour la démocratie et notre volonté inébranlable de bâtir une société ouverte sont au cœur de l'attention mondiale. Le monde entier a les yeux rivés sur nous. Nous devons nous montrer dignes de cette liberté qui nous a tant coûté et nous devons la chérir. Nous n'avons pas le droit de nous diviser selon des lignes de fracture ethniques, régionales ou religieuses. L'unité pan-nationale, l'état de droit, la bonne gouvernance, la participation des citoyens et la liberté de la presse sont des acquis qui nous aideront à édifier une nation forte et prospère.

(L'oratrice poursuit en kirghize; texte anglais fourni par la délégation)

Mon pays kirghiz bien-aimé! Chéris ton indépendance, préserve ton unité et renforce ta démocratie!

(L'oratrice reprend en russe)

Je saisis cette occasion pour inviter les États Membres et les organisations internationales à envoyer des observateurs au Kirghizistan pour les prochaines élections présidentielles.

L'expérience tirée de nos 20 ans d'indépendance nous a appris que le chemin qui mène de la victoire sur les régimes autoritaires à l'édification d'une démocratie qui fonctionne est sinueux et semé d'embûches. Ces dernières décennies, les richesses du peuple kirghize, comme celles des peuples de nombreux pays, ont été pillées par des gouvernants corrompus et criminels. Des milliards de dollars ont été détournés du pays. Les dictateurs doivent répondre des crimes qu'ils ont commis contre leur propre peuple et ils ne devraient pas pouvoir trouver asile à l'étranger.

Le moment est venu pour notre Organisation d'établir des procédures et des normes claires pour que justice soit faite et pour que les fonds détournés soient rendus à leurs propriétaires légitimes. Il ne s'agit point de régler des comptes personnels ni de faire de la

persécution à caractère politique, il s'agit de rendre justice et de mettre fin à l'impunité.

Nous sommes persuadés que le rétablissement de la paix et le renforcement de l'état de droit en Afghanistan dépendent plus de l'allure à laquelle on réglera les problèmes socioéconomiques et de la méthode suivie pour ce faire que de l'adoption de mesures de contrainte. Nous pensons qu'il ne faut décider du retrait des forces internationales d'Afghanistan qu'une fois la situation véritablement stabilisée et qu'une fois l'Armée et la Police nationales afghanes dotées des capacités suffisantes pour assumer la responsabilité de la sécurité de leur pays et de ses frontières.

Nous continuons de coopérer avec la communauté internationale et avec le système des Nations Unies pour effacer les conséquences des affrontements de l'année dernière dans la ville d'Osh. À cet égard, je remercie sincèrement le Secrétaire général Ban Ki-moon et le secrétariat du Fonds de consolidation de la paix de leur appui aux efforts pour instaurer une paix durable.

S'agissant à présent du thème principal de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale, « Le rôle de la médiation dans le règlement des différends par des moyens pacifiques », je voudrais évoquer spécifiquement le rôle des femmes en temps de crise ainsi que leur courage et leur sincérité, dont le Président de la Fédération de Russie a d'ailleurs fait l'éloge du haut de cette tribune. Quand la paix est rompue et que les hommes ont recours aux armes, ce sont souvent les femmes qui prennent l'initiative de faire cesser la violence et de rétablir une vie paisible dans leurs communautés. Le pouvoir mobilisateur des mères, des épouses et des sœurs peut pousser les hommes politiques à régler leurs différends par le compromis et la compréhension mutuelle. Partout dans le monde, les femmes sont une force de paix.

C'est précisément le cas dans mon pays où les femmes contribuent au rétablissement de la paix et au renforcement de la démocratie. Un tiers des sièges au Parlement sont occupés par des femmes. Les postes de Président de la Cour suprême, de Procureur général, de Gouverneur de la Banque nationale sont occupés par des femmes et plusieurs ministres et gouverneurs sont des femmes, de même qu'un nombre incalculable de militants et de leaders locaux. Je suis persuadée que sous la direction énergique de M^{me} Bachelet, ce nouvel organe important qu'est ONU-Femmes deviendra le

champion des droits de la femme partout dans le monde.

Le Kirghizistan est préoccupé de voir que la communauté internationale n'accorde plus autant d'attention à la question des changements climatiques. Partout dans le monde, y compris dans notre région, ce problème est devenu un véritable enjeu de sécurité nationale pour chaque pays.

Nous n'avons que trop attendu pour accueillir la Palestine en tant que Membre à part entière de l'Organisation des Nations Unies. Dès 1995, le Kirghizistan a reconnu la Palestine selon ses frontières de 1967 et nous nous associons à l'appel lancé par le Secrétaire général à Israël et à la Palestine pour qu'ils retournent à la table des négociations. La Palestine et Israël doivent devenir des voisins vivant en bonne intelligence sur la base de la solution des deux États. Les habitants des deux pays doivent enfin pouvoir jouir de leur droit de vivre sur leurs terres en paix et en toute sécurité. Nous, les nations du monde, espérons un règlement au plus tôt de ce conflit de longue date.

Mon pays a présenté sa candidature à un siège non permanent au Conseil de sécurité pour la période 2012-2013. La République kirghize, en tant que membre du Groupe des pays en développement sans littoral et du groupe des petits pays à économie en transition, et en tant que jeune démocratie à la population multiconfessionnelle, approuve la nécessité que toutes les catégories de pays soient davantage représentées au Conseil de sécurité. À cet égard, je demande aux États Membres d'appuyer la candidature du Kirghizistan à un siège non permanent au Conseil de sécurité.

L'ordre du jour de nos réunions et les grands titres de l'actualité sont dominés par les catastrophes naturelles, les crises financières et les troubles politiques. L'absence de justice, la discrimination et les graves violations des droits de l'homme continuent de faire partie de notre quotidien. Dans le même temps, toutefois, nous sommes les témoins ébahis de changements historiques exaltants, de progrès technologiques extraordinaires, de l'éradication de maladies autrefois incurables et de la sortie, en l'espace d'une seule génération, de centaines de millions de personnes de la misère et de l'exclusion.

En ces temps de changement, nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que la jeunesse mondiale soit aussi instruite, aussi optimiste et aussi courageuse que possible afin de réaliser la prospérité,

la paix et la sécurité dans le monde. Les jeunes ne sont pas seulement l'avenir de l'humanité; le présent aussi leur appartient. Ensemble ouvrons-leur toutes les portes et donnons-leur toutes les chances de grandir et de s'épanouir. L'avenir se prépare dès aujourd'hui!

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je souhaite remercier la Présidente de la République kirghize de l'allocation qu'elle vient de prononcer.

M^{me} Roza Otunbaeva, Présidente de la République kirghize, est escortée hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 8 de l'ordre du jour (*suite*)

Débat général

Allocution de S. A. le cheik Naser Al-Mohammad Al-Ahmad Al-Sabah, Premier Ministre de l'État du Koweït

Le Président (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de l'État du Koweït.

Le cheik Naser Al-Mohammad Al-Ahmad Al-Sabah, Premier Ministre de l'État du Koweït, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en arabe*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. A. le cheik Naser Al-Mohammad Al-Ahmad Al-Sabah, Premier Ministre de l'État du Koweït, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le cheik Al-Sabah (Koweït) (*parle en arabe*) : D'emblée, je voudrais déclarer que c'est un plaisir de vous présenter, Monsieur le Président, en mon nom personnel ainsi qu'en celui de mon gouvernement et du peuple de l'État du Koweït, mes plus sincères félicitations à l'occasion de votre élection à l'unanimité à la présidence de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale. Votre élection donne corps à la reconnaissance et à l'appréciation de la stature importante de l'État frère du Qatar, qui entretient des liens solides et distincts avec mon pays, le Koweït. Je suis convaincu, Monsieur, que vous saurez mener les travaux de la présente session d'une manière qui en assurera le succès.

Nous tenons également à rendre hommage aux efforts de votre prédécesseur, M. Joseph Deiss, pour son exceptionnelle présidence et pour sa conduite fructueuse des travaux de la session précédente.

Enfin, nous voulons féliciter S. E. M. Ban Ki-moon à l'occasion de sa nouvelle nomination au poste de Secrétaire général, et nous lui présentons nos vœux de succès continu.

Nous avons été heureux de l'admission de l'État du Soudan du Sud à l'Organisation des Nations Unies. Le Koweït a reconnu l'État du Soudan du Sud dès le premier jour de son indépendance. Nous sommes convaincus que le Gouvernement et le peuple frère sud-soudanais – peuple avec lequel nous sommes fiers d'avoir noué des relations fortes – parviendront à la sécurité, à la stabilité et au développement économique de leur pays.

Il ne fait aucun doute que notre Organisation gagne chaque jour en importance. Ces 60 dernières années, la scène internationale a été le théâtre d'événements et de changements nombreux qui ont eu un impact direct sur la paix et la sécurité internationales. En tant que mécanisme international multilatéral indépendant le plus légitime et le plus crédible, l'Organisation des Nations Unies est restée un refuge pour les États Membres dans leur quête d'une réponse aux multiples questions, problèmes et crises. Nous sommes tous mus par la même conviction : aucun pays, si puissant et compétent soit-il, ne pourrait à lui seul affronter les dangers du terrorisme, la prolifération des armes de destruction massive, les changements climatiques, les épidémies ou la criminalité organisée, entre autres défis qui ne connaissent ni ne respectent les frontières nationales ou géographiques.

Récemment, le rôle de l'Organisation s'est sensiblement étendu. C'est notamment vrai s'agissant des catastrophes humanitaires dont nous avons été témoins, qu'elles soient dues à l'homme ou à la nature. Le dernier exemple en date est celui de la famine dans la corne de l'Afrique, conséquence de la sécheresse et de la violence. L'Organisation des Nations Unies a pu mobiliser l'aide humanitaire et fournir une assistance à ceux qui en avaient besoin. Ces actions ont soulagé les souffrances et sauvé des millions de vies.

L'importance croissante de l'Organisation dans le monde d'aujourd'hui nécessite l'amélioration et la consolidation de ses capacités. Nous devons accroître son efficacité. Pour ce faire, des mesures et des initiatives de réforme de ses principaux organes, notamment l'Assemblée générale, le Conseil de sécurité et le Conseil économique et social, sont nécessaires. De même, il va falloir développer leurs fonctions et leurs responsabilités pour permettre à ces

organes de s'acquitter de leur mission avec efficacité et efficacité. Il incombe donc à tous les États Membres d'appuyer l'Organisation, de s'engager à mettre en œuvre ses résolutions et de lui fournir les ressources financières nécessaires, dans les délais impartis et sans aucune condition. En définitive, le pouvoir de l'Organisation des Nations Unies n'est rien d'autre que le reflet de l'appui que ses États Membres lui accordent pour l'aider à atteindre ses nobles objectifs et à répondre à ses besoins.

Nous suivons avec beaucoup de préoccupation les événements et l'évolution de la situation au Moyen-Orient, qui risquent d'entraîner une nouvelle détérioration de la sécurité et de la stabilité de la région. Le recours à la force et les actes de violence qui ont coûté la vie à des milliers de personnes doivent cesser si l'on veut éviter de nouvelles effusions de sang. Les revendications légitimes des peuples concernés en matière de réformes politiques, économiques et sociales sérieuses doivent être entendues. À cet égard, l'État du Koweït appuie tous les efforts appelant au dialogue, à la compréhension et au refus de la violence.

L'État du Koweït attache une grande importance à la consolidation et au développement de relations de voisinage reposant sur des bases solides et sur le respect mutuel et l'intérêt commun, et il s'emploie à faire en sorte que ces relations répondent aux aspirations des peuples de la région. À cet égard, l'État du Koweït appuie les appels lancés à la République islamique d'Iran pour qu'elle prenne des mesures de confiance sérieuses et sincères, se conforme aux résolutions constitutives de la légalité internationale et coopère avec l'Agence internationale de l'énergie atomique afin de dissiper les craintes et les doutes qui entourent ses programmes nucléaires. La République islamique d'Iran doit aussi coopérer en vue du règlement du différend concernant les îles émiriennes occupées, dans le respect des principes et des règles du droit international.

Cette année, l'État du Koweït célèbre le cinquantième anniversaire de son indépendance et le vingtième anniversaire de sa libération de l'occupation iraquienne sous Saddam Hussein. Cette libération a été véritablement considérée comme l'un des grands succès de l'ONU dans le cadre de ses efforts pour dissuader les agressions et en éliminer les effets, sur la base des principes énoncés dans la Charte et des résolutions constitutives de la légalité internationale. En novembre, le Koweït célébrera également le

cinquantième anniversaire de sa Constitution, laquelle a codifié la démocratie qui est devenue une partie intégrante de l'État du Koweït depuis sa création. C'est là une des réalisations les plus remarquables du peuple et du Gouvernement koweïtiens. Tout ceci constitue des occasions historiques pour un petit pays épris de paix qui croit aux buts et principes inscrits dans la Charte des Nations Unies et au droit international.

Dans ses relations avec les autres États, notre pays compte sur le respect des principes de souveraineté, d'indépendance et de non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres États, et sur le règlement de tous les différends par des moyens pacifiques. L'État du Koweït s'efforce également de surmonter ses souvenirs douloureux en établissant des liens solides de coopération, de respect mutuel et de bon voisinage avec la République sœur d'Iraq. Nous espérons sincèrement que le développement et la stabilité prévaudront dans ce pays et que les efforts déployés par l'Iraq lui permettront de réaliser de nouveaux progrès en matière de sécurité et pour la remise en état de l'économie, qui a été détruite par les politiques agressives et expansionnistes de l'ancien régime. Nous réaffirmons notre volonté de fournir tout l'appui nécessaire pour aider l'Iraq à s'acquitter de ses dernières obligations internationales, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, et à retrouver son rôle dans les sphères régionale et internationale.

Plus de six décennies se sont écoulées, et l'ONU reste incapable de trouver une solution à la question palestinienne et de mettre fin à l'occupation israélienne de territoires arabes. Pire encore, les souffrances des Palestiniens ne font qu'augmenter avec les années. Leurs conditions sociales et économiques empirent, les colonies de peuplement grandissent, leurs terres sont confisquées, leur eau volée, leurs maisons et leur terre assiégées, leurs fils et leurs filles emprisonnés. Ce qui est le plus troublant, c'est que la communauté internationale ne fait rien et reste passive face aux pratiques et aux politiques inchangées d'Israël, alors que non seulement ces politiques violent les règles les plus élémentaires du droit international et des résolutions de la légitimité internationale, mais qu'elles nuisent à toute possibilité de parvenir à la paix.

Les pratiques inhumaines d'Israël à l'encontre de nos frères à Gaza – tels le blocus totalement injustifié et la démolition délibérée des infrastructures, en dépit des condamnations répétées de la communauté internationale, pour n'en mentionner que deux – sont

un exemple flagrant de l'indifférence d'Israël vis-à-vis de ses obligations et de l'opinion publique mondiale. La communauté internationale se doit donc de continuer à faire pression sur Israël afin que le peuple palestinien puisse exercer son droit à l'autodétermination.

Il faut créer un État palestinien ayant Jérusalem-Est pour capitale, et l'occupation israélienne de tous les territoires arabes qu'il occupe depuis le 4 juin 1967, y compris le Golan syrien, doit cesser. Israël doit également mettre fin à ses violations de la souveraineté du Liban et se retirer de tous ses territoires occupés. Nous tenons encore une fois à réitérer notre attachement et notre appui sans faille à la demande faite et aux efforts déployés par l'Autorité palestinienne pour devenir un membre à part entière de l'ONU en tant qu'État souverain et indépendant.

L'État du Koweït accueille avec satisfaction les rapports internationaux publiés par l'ONU et ses organismes à propos des objectifs du Millénaire pour le développement adoptés au Sommet du Millénaire en 2000, et de leur état d'avancement. Nous pouvons tous nous enorgueillir des progrès réalisés dans la réduction du nombre de personnes infectées par le VIH/sida, de l'augmentation du nombre de personnes qui prennent des médicaments, ainsi que des progrès réalisés dans la lutte contre d'autres maladies contagieuses telles que le paludisme et la tuberculose. Mais malgré ces avancées, il reste beaucoup à faire, car les progrès réalisés sont très inégaux d'un État à l'autre. De nombreux indicateurs confirment que certains États ne seront pas en mesure d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015.

Cela pourrait être attribué à un certain nombre de causes, dont la plus évidente est la crise économique et financière mondiale actuelle et ses effets négatifs sur la majorité des États, grands et petits, riches et pauvres. Toutefois, ce sont les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, qui ont le plus souffert en raison de la faiblesse et de la vulnérabilité de leurs économies. Leur croissance économique a faibli et le volume de leurs exportations a chuté, tandis que les taux de chômage ont augmenté. En même temps, les prix des denrées alimentaires et des produits de base sont en hausse, ce qui exacerbe les répercussions sociales et économiques de la crise.

Le monde avait à peine commencé à se relever de la crise économique que les symptômes d'une autre crise se profilaient à l'horizon, menaçant encore une

fois la croissance de l'économie mondiale. Cette nouvelle crise est illustrée par la dette souveraine des États-Unis et de plusieurs États européens. La communauté internationale doit s'attacher à restructurer les institutions financières internationales afin d'assurer leur viabilité, d'améliorer leur capacité à s'acquitter effectivement et efficacement de leurs fonctions, et de les rendre plus représentatives et plus équitables à l'égard des pays qui ont besoin de leur assistance.

Aujourd'hui, le monde a un besoin crucial d'un système commercial mondial juste, équitable et équilibré qui comble l'énorme fossé qui sépare les États, veille à assurer la réciprocité des avantages et aide les pays pauvres à intégrer leur économie dans le système économique mondial. Les pays développés doivent également honorer leurs engagements et accroître leur aide publique au développement à hauteur de 0,7 % de leur produit intérieur brut, comme convenu au niveau international.

Dans ce contexte, l'État du Koweït ne ménagera aucun effort pour fournir une aide humanitaire d'urgence aux États frappés par des catastrophes naturelles ou pour répondre aux appels lancés par l'ONU ou les organismes des Nations Unies afin d'alléger les souffrances des peuples de ces pays. Nous croyons en l'importance du rôle de l'ONU dans le domaine de l'aide humanitaire, et l'État du Koweït a donc accru ses contributions volontaires à un certain nombre d'organisations internationales et institutions spécialisées, telles que le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Fonds central de l'ONU pour les interventions d'urgence et le Comité international de la Croix-Rouge.

Bien que l'État du Koweït soit un pays en développement, il applique, depuis son indépendance en 1961, une politique spéciale en faveur des pays en développement et des pays les moins avancés en apportant son concours et en fournissant une assistance humanitaire et une aide au développement selon que de besoin. Plus de 100 pays dans le monde entier ont bénéficié de cette aide, qui dépasse les 15 milliards de dollars.

L'Émir de l'État du Koweït a lancé plusieurs initiatives, notamment l'initiative pour une vie décente, l'initiative visant à soutenir et encourager les projets de petite et moyenne envergure, et l'initiative destinée à développer et reconstruire le Soudan oriental, en vue d'alléger les souffrances de la population dans de

nombreux pays touchés par la hausse des prix alimentaires et énergétiques, ainsi que ceux dont les économies ont été touchées par la crise financière mondiale et où le chômage et la pauvreté ont augmenté. De nombreux pays ont bénéficié de ces initiatives.

L'ONU a organisé de nombreuses conférences internationales et adopté un grand nombre de résolutions, d'accords et de déclarations. Elle a uni nos visions, guidé nos efforts et mobilisé nos ressources et notre potentiel afin de consolider notre action commune pour lutter contre la corruption, renforcer l'état de droit et la bonne gouvernance, garantir le respect des droits de l'homme, promouvoir l'autonomisation des femmes et renforcer leur rôle dans la société, entre autres.

Nous espérons que la communauté internationale jouera un rôle plus efficace dans le contexte de l'initiative de l'Alliance des civilisations, afin d'intensifier le dialogue entre les diverses civilisations, religions et cultures; de diffuser les valeurs de tolérance, de modération et de respect mutuel; et de rejeter toute expression de violence ou d'extrémisme, qui affaiblit le potentiel que nous avons d'œuvrer ensemble à la diffusion d'une culture de paix et de respecter les nobles buts et principes consacrés par la Charte de notre Organisation.

Le Président (*parle en arabe*): Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de l'État du Koweït de l'allocution qu'il vient de prononcer.

S. A. le cheikh Nasser Al-Mohammad Al-Ahmad Al-Sabah, Premier Ministre de l'État du Koweït, est escorté de la tribune.

Allocution de M. David Cameron, Premier Ministre, Premier Lord du Trésor et Ministre de la Fonction publique du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Le Président (*parle en anglais*): L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre, Premier Lord du Trésor et Ministre de la Fonction publique du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

M. David Cameron, Premier Ministre, Premier Lord du Trésor et Ministre de la Fonction publique du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*): J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. David Cameron, Premier Ministre, Premier Lord du Trésor et Ministre de la Fonction publique du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Cameron (Royaume Uni) (*parle en anglais*): C'est un honneur pour moi de m'adresser à l'Assemblée générale pour la première fois, et c'est un honneur particulier de le faire alors que des événements d'une telle importance se déroulent dans le monde arabe. J'étais la semaine dernière à Tripoli et à Benghazi. J'ai pu voir un peuple qui brûlait d'envie de reprendre son pays en main, d'écrire lui-même un nouveau chapitre empreint de liberté et de démocratie. Cela a été l'épisode le plus dramatique de ce que l'on appelle le Printemps arabe.

Ce que je tiens à dire aujourd'hui, c'est que ce qui s'est passé en Libye et le Printemps arabe montrent que l'ONU a besoin de travailler différemment, parce que le Printemps arabe constitue une occasion formidable de propager la paix, la prospérité, la démocratie et, surtout, la sécurité, mais uniquement si nous savons réellement saisir cette occasion.

Les événements survenus cette année présentent donc un défi pour nous tous – un défi pour l'Europe, qui doit prouver qu'elle peut revoir sa stratégie commerciale et d'aide afin d'être véritablement progressiste; un défi pour l'Union africaine, qui doit répondre aux possibilités offertes par ce siècle avec le même courage que celui qui a permis à ses membres de se libérer au cours du siècle dernier; un défi pour les Israéliens et les Palestiniens, qui doivent faire preuve d'audace en s'assoiant à la table des négociations pour instaurer une paix durable; un défi pour l'Iran et la Syrie, qui doivent accorder à leurs peuples les libertés qu'ils méritent; et enfin, un défi pour l'ONU.

L'on peut signer toutes les déclarations des droits de l'homme du monde, mais si l'on regarde sans bouger des gens se faire massacrer dans leur propre pays alors que l'on pourrait agir, que valent vraiment ces signatures? L'ONU doit démontrer que nous pouvons être unis non seulement dans la condamnation, mais aussi dans l'action, en intervenant d'une manière qui soit à la hauteur des principes fondateurs de l'Organisation et réponde aux besoins des peuples du monde entier.

Les peuples arabes ont indiqué clairement quelles étaient leurs aspirations. Ils veulent un gouvernement

transparent et responsable, la fin de la corruption, un état de droit juste et constant; ils veulent avoir une chance d'obtenir un emploi et de participer à la gestion de leur pays, la liberté de communiquer et la possibilité de contribuer au façonnage de la société en tant que citoyens dotés de droits et de responsabilités.

Nul ne dit que la réalisation de ces ambitions sera aisée. Il y aura des faux départs et de mauvais choix en cours de route, surtout dans les pays qui ont hérité des luttes confessionnelles et des conflits régionaux, des partis politiques faibles, des institutions étatiques affaiblies par une mauvaise gestion, et une politique faussée par le choix fallacieux entre la répression d'une part, et l'extrémisme islamiste de l'autre.

Le long processus menant à la constitution d'un gouvernement nouveau et responsable ne fait que commencer. Et dans toute la région, nous ne pouvons garantir que le processus de réforme sera irréversible. Mais que les choses soient claires. Cette nouvelle situation constitue une belle occasion pour nombre de ceux qui ont longtemps été trompés par leurs gouvernements, et c'est également une belle occasion et une responsabilité pour nous tous.

De même qu'après 1989, nous avons aidé ceux qui avaient démolé le mur de Berlin à bâtir des démocraties solides et des économies de marché, de même qu'en 1994, nous avons de nouveau accueilli l'Afrique du Sud au sein de la communauté des nations quand elle a choisi la voie de la réconciliation et de la démocratie au lieu de celle du conflit racial, nous avons à présent, en 2011, la possibilité, et je dirais même la responsabilité, d'aider les peuples d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient alors qu'ils se dressent et expriment leurs aspirations à des sociétés plus ouvertes et plus démocratiques.

Ceci dit, l'erreur que nous faisons souvent en Occident est de penser que, parce que les peuples de cette région veulent la démocratie, ils la veulent de la même façon et avec les mêmes résultats que nous. Or nous ne devrions pas essayer d'imposer des valeurs occidentales ou un modèle unique à cette région. La démocratie est un processus, et non pas un événement. La gouvernance participative implique bien plus que le simple acte de voter. L'Assemblée a entendu le Président Ahmadinejad il y a peu. Il ne nous a pas rappelé qu'il dirigeait un pays où des espèces d'élections sont organisées, mais où la liberté de parole est réprimée. Ils font tout ce qu'ils peuvent pour éviter d'être mis face à leurs responsabilités par des médias

libres. Ils ont recours à la violence pour empêcher les manifestations. Eh oui, ils détiennent et torturent ceux qui militent pour un avenir meilleur. Nous ne devons donc jamais faire comme si la tenue d'élections suffisait. Les fondements de la démocratie doivent être patiemment mis en place, à partir de la base. Ce processus prendra une forme différente dans chaque pays. Et ce n'est pas à nous qu'il revient de dicter aux peuples arabes ce qu'ils doivent faire pour s'attaquer à ces problèmes, ou de leur donner des leçons sur la manière de procéder. Nous avons néanmoins une occasion importante d'apporter notre aide, et nous devons la saisir.

Des enseignements importants doivent être tirés des faits survenus en Libye. Les Libyens se sont libérés eux-mêmes. Des citoyens ordinaires de toutes les couches de la société ont uni leurs efforts et ont fait preuve d'une capacité de résistance et d'une bravoure incroyables pour s'élever contre Kadhafi et le chasser du pouvoir. La population de Benghazi, les courageux combattants de Misratah, la population de Zawiyah et les guerriers des montagnes de Nefoussa ont tous fait preuve d'une bravoure extraordinaire pour libérer leur pays. Le Conseil national de transition, qui a joué un remarquable rôle de mobilisation, surtout lors de la chute de Tripoli, a appelé la population à éviter les représailles et à se tourner vers l'avenir – un message qui tient toujours.

Cette révolution est véritablement celle des Libyens. L'ONU a joué un rôle décisif en autorisant une intervention internationale. Mais soyons clairs : l'efficacité de l'ONU n'est pas plus grande que celle des États qui œuvrent de concert pour accomplir sa volonté. Dans ce cas précis, une coalition d'États occidentaux et du monde arabe voulait agir. En agissant ainsi, ils ont empêché que Benghazi ne rejoigne Srebrenica et le Rwanda sur la douloureuse liste historique des appels aux massacres que le monde n'a pas été en mesure de prévenir. Aujourd'hui, les villes de Tripoli et de Benghazi sont transformées. La crainte a fait place à l'espoir et à un optimisme et une confiance réellement impressionnants.

Des problèmes vont toutefois se poser, non seulement en Libye mais dans toute la région. Les rendements des économies de la région sont moins satisfaisants que ceux de pays ayant les mêmes potentialités. En 1960, le produit intérieur brut par habitant en Egypte était comparable à celui enregistré en Corée. Aujourd'hui, il ne représente plus qu'environ un cinquième de cette valeur. Dans la région, certains

pays tributaires des recettes pétrolières, et d'autres freinés par un État trop présent n'ont pas pu diversifier leur économie et créer des emplois dans de nouveaux secteurs productifs ni créer des liens avec les économies de la région et du reste du monde.

De fait, moins de 4 % des échanges commerciaux de l'Afrique du Nord ont lieu dans cette région, celle où l'intégration régionale est la plus faible au monde. En outre, la promesse d'une réforme économique n'a pas été tenue. Trop souvent, on fait croire à la population que la réforme économique ouvrira la voie à une économie de marché laissant une plus grande liberté pour créer des entreprises, exercer une activité, développer ses activités et créer des richesses. Mais cela n'a pas été le cas. Elle leur a apporté un capitalisme corrompu et clientéliste. Il revient désormais aux populations de la région de décider de leur avenir, mais je les encourage à ne pas rejeter une chose qu'ils n'ont jamais eue – une véritable économie de marché, ouverte, juste et transparente, qui s'avère être partout dans le monde le meilleur moyen de créer des emplois et de la richesse. La réussite économique est indispensable parce qu'il s'agit d'une région où 60 % de la population a moins de 25 ans, et où le taux de chômage chez les jeunes est près de deux fois supérieur à la moyenne mondiale.

Cette région doit créer 50 millions de nouveaux emplois d'ici à 2020 rien que pour pouvoir suivre la croissance démographique; cela signifie 700 000 nouveaux emplois par an en Égypte seulement. Et ces emplois ne doivent pas être uniquement ouverts aux hommes. Soyons honnêtes. Les hommes de la région ne sont pas les seuls à vouloir un emploi et à faire entendre leur voix. En Égypte, le taux de chômage est trois fois plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Et l'économie n'est pas le seul secteur dans lequel elles ne peuvent pas jouer pleinement leur rôle. C'est le cas également aux niveaux social, politique et culturel. Mais souvenons-nous de la foule rassemblée sur la place de la Liberté – la place Tahrir -, les femmes y étaient aussi, ont fait entendre leur voix et ont clairement démontré qu'elles voulaient contribuer à bâtir leur avenir.

Ainsi, cette période historique, durant laquelle la voix de cette région est enfin entendue, offre maintenant aux femmes une occasion exceptionnelle de réaliser elles aussi leurs ambitions. Cela sert les intérêts de tous ces pays. Soyons clairs. Vous ne pouvez pas construire des économies solides, des sociétés ouvertes et des systèmes politiques ouverts si

vous excluez les femmes. Le Printemps arabe ne pourra pas être un succès si la moitié de la population ne peut pas profiter des perspectives qui s'ouvrent.

Bien entendu, les mesures que nous prenons pour venir en aide aux populations de chaque pays doivent être adaptées au pays en question, et respecter sa culture, son histoire et ses traditions. Celles qui conviennent à la Libye ne seront pas nécessairement applicables partout ailleurs. Mais la communauté internationale a défendu sa position en Libye, et nous ne devons pas maintenant perdre notre sang-froid. Nous devons avoir suffisamment d'aplomb pour faire entendre notre voix et prendre les mesures nécessaires afin de soutenir ceux qui aspirent à de nouvelles libertés.

Au sein de l'Union européenne, le moment est venu de nous assurer que les milliards d'euros que nous dépensons dans la région chaque année servent à appuyer des réformes qui répondront aux aspirations de la population. Plus aucune excuse ne doit empêcher la population de la région d'avoir un juste accès à nos marchés, y compris dans le secteur agricole. Ici, à l'ONU, nous avons la responsabilité de nous élever contre des régimes qui persécutent leurs peuples. Des réformes doivent être menées au Yémen. Et surtout, s'agissant de la Syrie, le moment est venu pour les membres du Conseil de sécurité d'agir. Nous devons maintenant adopter une résolution crédible, menaçant de sanctions sévères.

Bien entendu, nous devons toujours agir avec prudence quand il s'agit des affaires intérieures d'un État souverain. Mais nous ne pouvons pas permettre que cela serve d'excuse pour rester indifférents face à un régime qui, semaine après semaine, arrête, intimide, torture et tue des personnes qui, de manière pacifique, tentent de faire entendre leur voix.

La voix de l'Union africaine est également décisive. L'Afrique, à juste titre, a mis le monde au défi de tenir ses promesses en matière d'aide. Je suis fier qu'à partir de 2013, le Royaume-Uni honorera son engagement d'y consacrer 0,7 % de son revenu national brut. Et tous les pays qui ont pris des engagements à Gleneagles et ailleurs doivent les tenir également. Dans le cas du Royaume-Uni, cela signifie que nous avons pu fournir 124 millions de livres d'aide d'urgence à 3 millions de personnes frappées par la famine dans la corne de l'Afrique. Mais, dans le même temps, l'Afrique doit elle aussi assumer ses responsabilités.

Nombreux sont ceux qui auront du mal à comprendre pourquoi des pays d'Afrique méridionale, qui ont tant lutté pour se libérer eux-mêmes de leurs oppresseurs, ont mis tant de temps à réagir face au Printemps arabe. Bien entendu, je suis conscient que nombre d'entre eux sont depuis longtemps attachés au principe de la non-intervention. Néanmoins, ce que je veux dire c'est que lorsqu'une action s'impose, qu'elle est légitime et juste, ne pas agir revient à abandonner ceux qui ont besoin de notre aide. Il est par conséquent opportun que l'Union africaine prenne actuellement des mesures pour reconnaître le Conseil national de transition de la Libye, comme de nombreux États africains l'ont déjà fait. L'Afrique doit maintenant accepter et appuyer le nouvel avenir participatif et démocratique de la Libye. Cela signifie notamment qu'il faut veiller à ce que les personnes accusées de crimes graves soient traduites en justice, et que les Libyens récupèrent les richesses qui leur ont été volées.

Nous avons également tous une responsabilité vis-à-vis des Palestiniens. Un élément essentiel du Printemps arabe est le droit des Palestiniens à un État viable, vivant dans la paix aux côtés d'un État d'Israël totalement sûr. J'y suis pleinement favorable. On s'est beaucoup interrogé sur ce qui se passera cette semaine ici. Soyons clairs sur un point. Aucune résolution ne peut, à elle seule, remplacer la volonté politique nécessaire à l'instauration de la paix. La paix ne sera possible que lorsque Palestiniens et Israéliens s'assièront ensemble pour discuter, faire des concessions, établir la confiance et se mettre d'accord. Notre rôle est donc d'appuyer cela, de faire obstacle à ceux qui choisissent la voie de la violence, de mettre fin à la construction de nouvelles colonies de peuplement et d'encourager aussi bien les Palestiniens que les Israéliens à faire la paix.

Les perspectives ouvertes en Libye et ailleurs dans la région ne se limitent toutefois pas à construire une société plus ouverte, à assurer la prospérité et à jeter les bases de la démocratie dans l'intérêt de ces pays – cela touche également à la sécurité. Certains ont avancé que la stabilité dans le monde arabe ne peut être assurée que grâce au contrôle strict de régimes autoritaires forts et que la réforme est une menace pour la stabilité. C'est en fait le contraire. La réforme est à la base d'une stabilité durable. L'autoritarisme menace la stabilité.

Bien que le recours à la violence ne soit jamais justifié, si les gens ne parviennent pas à trouver un

emploi et à se faire entendre, le risque est grand de voir les sentiments de frustration et de marginalisation qu'ils éprouvent les amener à réagir de manière plus violente et plus extrémiste. Ce problème ne concerne pas seulement une région. Ce problème nous concerne tous. Ici, dans cette ville formidable, où il y a plus de 10 ans, des personnes de 90 nationalités différentes ont été tuées lors de l'attentat terroriste le plus effroyable de l'histoire, nous devons reconnaître qu'une réforme politique et économique au Moyen-Orient n'est pas seulement bénéfique en soi, mais que c'est un élément essentiel de la stratégie grâce à laquelle, en fin de compte, nous vaincrons Al-Qaida.

De toute évidence, nous devons répondre aux activités terroristes par des mesures de sécurité fermes et résolues. Al-Qaida et ses factions doivent savoir qu'elles n'auront aucune cachette sûre où comploter ou former des jeunes au terrorisme. Toutefois, à long terme, nous devons vaincre non seulement les terroristes, mais également l'idéologie extrémiste dont ils se nourrissent. L'idéologie empoisonnée d'Al Qaida a pour terreau la répression. La démocratie est ce qui lui fait le plus peur. Les manifestants ne se sont pas rassemblés à la place Tahrir au Caire et à Freedom Square en Libye en faveur d'un califat islamiste, mais pour réclamer un emploi et un avenir, et se faire entendre. Nous devons répondre à leur appel, pour leur liberté et notre sécurité à tous.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre, Premier Lord du Trésor et Ministre de la fonction publique du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. David Cameron, Premier Lord du Trésor et Ministre de la fonction publique du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, est escorté de la tribune.

**Allocution de M. Herman Van Rompuy,
Président du Conseil de l'Europe**

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocation de S. E. M. Herman Van Rompuy, Président du Conseil de l'Europe.

M. Herman Van Rompuy, Président du Conseil de l'Europe, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Herman

Van Rompuy, Président du Conseil de l'Europe, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Van Rompuy (Conseil de l'Europe) : L'Europe vous apporte un message de coopération, de soutien et de partenariat. Je félicite le nouveau Président de l'Assemblée générale, l'Ambassadeur Al-Nasser du Qatar. Nous partageons entièrement votre engagement pour la médiation comme chemin privilégié de la résolution pacifique de conflits. Votre tout premier prédécesseur était Paul-Henri Spaak, un homme qui, dans les années d'après-guerre, joua aussi un rôle décisif dans la genèse d'une nouvelle et unique coopération parmi les États européens. Au commencement, nous étions six nations de l'Europe occidentale. Aujourd'hui, nous sommes une Union de 27 pays membres, s'étalant sur tout le continent, avec 500 millions d'habitants et des partenaires dans le monde entier.

Je ne suis pas le premier Président du Conseil de l'Europe qui s'adresse à cette Assemblée pour partager les expériences et la vision de l'Europe. Par contre, je suis le premier dans ce rôle à ne plus être en même temps le Chef d'État ou de Gouvernement de son pays, le premier à travailler à plein-temps à rassembler les 27. Cette innovation institutionnelle donne à notre Union une plus grande continuité et cohérence, également vis-à-vis des dirigeants du reste du monde. Je tiens donc à remercier l'Assemblée de reconnaître cette innovation en me donnant la parole.

(l'orateur poursuit en anglais)

Au cours de l'année qui s'est écoulée depuis la précédente session de l'Assemblée générale, le monde a changé. Il a changé en mieux dans certains domaines. C'est pour cette raison que je voudrais parler premièrement de notre espoir; deuxièmement, de certaines de nos préoccupations; et troisièmement et finalement, de la responsabilité de l'Europe dans le monde.

Il y a premièrement l'espoir : l'espoir pour les millions d'hommes et de femmes qui sont récemment sortis de la pauvreté en Asie, en Amérique latine et heureusement plus souvent maintenant, en Afrique également. Les économies émergentes sont en train de devenir des sociétés émergées. Le plus récent membre de l'Assemblée, la République du Soudan du Sud, connaît aussi l'espoir depuis son passage à l'indépendance. Bien que des préoccupations subsistent en ce qui concerne les combats, nous nous réjouissons de voir s'achever des décennies de guerre civile.

Un nouvel espoir vient de naître, lié, en grande partie, à la volonté des peuples de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient d'emprunter la voie de la démocratie. Même si les combats ne sont pas finis, nous avons assisté à la défaite de la répression et du terrorisme, et à la victoire d'un changement tourné vers l'avenir.

Pour l'Europe, le Printemps arabe est l'un des faits nouveaux politiques les plus importants qui soient depuis la fin de la guerre froide. Nous, les Européens, entretenons des liens étroits avec le monde arabe du fait de notre histoire et de notre géographie, et nous espérons voir ce Printemps fleurir. C'est la raison pour laquelle nous appuyons toutes les mesures en faveur de la transformation démocratique et de la réforme économique qui bénéficient aux populations. Nous appuyons ces mesures par l'octroi de ressources financières, en favorisant l'accès à nos marchés, en encourageant la mobilité entre nos pays et en aidant à l'édification de l'État et de la nation. Nous voulons que les jeunes hommes et les jeunes femmes de nos voisins du Sud se sentent capables de construire un avenir dans leur propre pays; c'est l'espoir d'une vie meilleure.

Nous avons fait plus que ça. Lorsque, plus tôt cette année, un bain de sang risquait de se produire à Benghazi, les dirigeants européens, de concert avec d'autres, ont réagi avec rapidité et détermination, diplomatiquement – ici à New York – et avec des moyens militaires. Nous ne pouvions pas laisser le régime libyen assassiner son propre peuple. Le principe de la « responsabilité de protéger » a été appliqué avec persévérance et succès. Il nous incombe maintenant d'aider la nouvelle Libye sur la voie de la transition politique, de la réconciliation et de la reconstruction d'un pays uni. Le Conseil national de transition, qui occupe à présent le siège de la Libye, est prêt pour cette tâche. L'Europe était, est, et restera du côté des Libyens.

À mon avis, deux enseignements importants sont à tirer du Printemps arabe. Le premier est le suivant : il y a 10 ans, presque jour pour jour, lorsque les effroyables attentats terroristes du 11 septembre ont été commis dans cette ville même, nombreux étaient ceux qui craignaient que cela marque le début d'une ère de haine religieuse. Cela ne s'est pas produit. Les manifestants dans les rues de Tunis, du Caire, de Benghazi et dans tout le monde arabe aspirent à la dignité, à des emplois, à des chances égales, à la justice sociale et à la démocratie. Nous n'avons vu ni extrémisme ni « choc des civilisations », nous avons

assisté à un épisode dans la lutte pour la liberté et la justice. Cela doit rester l'objectif principal de l'avenir.

La deuxième leçon est qu'un système politique qui ne permet pas le changement pacifique reste intrinsèquement faible. Par conséquent, nous félicitons les dirigeants qui prennent des mesures courageuses en vue de changements constructifs.

Cependant, en même temps que l'espoir, il y a aussi des raisons de s'inquiéter – c'est là ma deuxième remarque – au sujet de la répression brutale et persistante du régime syrien contre ses propres citoyens. L'Europe continue de faire pression sur ce régime par le biais de sanctions, et nous exhortons les autres à faire de même.

Bien sûr, il y a également d'autres sujets d'inquiétude : les inquiétudes au sujet de la famine en Somalie, où des milliers d'enfants sont décédés et de nombreux autres sont en danger, et où nous devons agir de façon décisive; les inquiétudes à propos des guerres et des conflits en cours; les inquiétudes au sujet de la sûreté des réacteurs nucléaires; les inquiétudes concernant la prolifération nucléaire et l'attitude des autorités iraniennes et nord-coréennes et les inquiétudes relatives aux changements climatiques. Dans chacune de ces situations, nous devons nous demander, en tant que communauté internationale, si nous faisons ce que nous devrions faire, à la fois à court terme – protéger des vies humaines – et à plus long terme – préserver la vie dans l'intérêt de l'humanité.

Face à ces réalités qui suscitent l'espoir et l'inquiétude dans le monde, l'Union européenne assume ses responsabilités. C'est le troisième point que je voudrais aborder. Nous agissons, de façon très concrète, en appuyant les forces porteuses d'espoir et en luttant contre les causes de l'inquiétude.

Nous luttons contre les causes de l'inquiétude avec des ressources et de l'argent. L'Union européenne est le plus grand donateur d'aide au développement dans le monde et un donateur important des fonds alloués aux pays les plus pauvres relativement aux changements climatiques.

Nous luttons contre les causes de l'inquiétude avec des ressources humaines. Non seulement nous avons des milliers d'agents de développement, mais aussi des milliers de militaires, de policiers et de juges déployés dans différentes missions à travers le monde, qui participent aux opérations de maintien de la paix

dans la région des Grands lacs en Afrique, qui forment les agents de police en Afghanistan et en Iraq ou qui font des patrouilles au large des côtes de la Somalie.

Nous luttons contre les causes d'inquiétude avec le sens du bien commun mondial. Face aux problèmes de gouvernance mondiale, l'Europe recherche des solutions. Nous nous montrons constructifs dans les négociations commerciales mondiales, ambitieux dans les pourparlers sur le climat et coopératifs en ce qui concerne la réforme des institutions financières internationales, car nous sommes conscients des mutations qui se produisent au niveau du pouvoir économique mondial. Nous ne pouvons tout simplement pas accepter de rester dans une impasse, que ce soit à Durban, Doha, Rio ou Cannes.

Nous luttons contre les causes d'inquiétude grâce à nos compétences en matière de médiation. Nous jouons un rôle de médiateur dans les conflits entre des pays voisins et au-delà, en mettant à profit notre expérience s'agissant de surmonter d'anciennes rivalités. Dans les Balkans, nous rassemblons les parties, et en tant que membre du Quatuor, nous sommes pleinement engagés dans la recherche d'une solution dans le cadre du processus de paix au Moyen-Orient.

Je voudrais dire un mot à ce sujet. Les paramètres d'une solution au conflit israélo-palestinien sont bien connus. L'Union européenne les a rappelés à plusieurs occasions, y compris ici à l'ONU. Il n'y a aucune raison de les répéter. Le temps de la politique, du dialogue et des négociations est arrivé. Les populations ont vécu trop longtemps dans la peur et la souffrance.

Le principe d'une solution à deux États a été établi il y a plus de 60 ans. Cette solution n'a été mise en œuvre qu'à moitié. La position politique de l'Union européenne sur le processus de paix au Moyen-Orient est bien établie. Elle fait notamment référence aux frontières de 1967, avec des échanges de territoires acceptables pour les deux parties. En outre, l'Union européenne apporte un appui financier important au processus d'édification de l'État de l'Autorité palestinienne.

Aujourd'hui, la principale priorité est la reprise des pourparlers directs entre Israël et l'Autorité palestinienne. Il faut satisfaire les aspirations légitimes du peuple tant palestinien qu'israélien à la paix, à la sûreté et à un État grâce à un accord qui aboutira à l'existence de deux États vivant côte à côte dans la paix et la sécurité, et qui tiendra donc compte des

besoins légitimes d'Israël en matière de sécurité et du souhait des Palestiniens de voir l'occupation prendre fin.

C'est pourquoi je dis aux dirigeants des deux parties : Il est temps d'agir. Il existe des risques politiques, mais ils doivent les prendre, tout comme certains de leurs prédécesseurs l'ont fait, en vue d'offrir un avenir meilleur et plus sûr à leurs communautés. Le statu quo n'est pas une option. Les vents du changement qui soufflent dans l'ensemble de la région devraient les aider à sortir de l'impasse. Je dis aux dirigeants des deux parties : l'Histoire juge très sévèrement ceux qui manquent de perspicacité. A long terme, elle ne récompense que le courage et la sagesse politiques. En nous fondant sur l'expérience européenne, nous pouvons leur dire qu'un compromis durable est fondé sur les sacrifices et la confiance mutuels.

Dans quelques semaines, quelque part dans le monde, une femme donnera naissance à un enfant, le sept-milliardième être humain sur la planète. La naissance d'un bébé est le symbole le plus fort de l'espoir. Mais sur quelle planète vivra cet enfant? Telles que les choses se présentent, nous ne pouvons pas être sûrs de pouvoir sauver l'environnement. Les modes actuels de production et de consommation ne sont pas viables. En outre, les mesures que nous avons prises pour lutter contre les changements climatiques sont insuffisantes et en deçà des objectifs convenus sur le plan politique.

De toute évidence, il faut faire davantage pour mettre en conformité les actes et les déclarations, en commençant à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable qui doit se tenir à Durban. L'Europe respecte ses engagements. Nous tenons nos promesses en ce qui concerne les objectifs en matière d'émissions et nous invitons les autres pays industrialisés à faire de même. À la prochaine Conférence des Nations Unies sur le développement durable, le monde devrait démontrer son engagement renouvelé en faveur du développement durable. La croissance verte doit devenir le cri de ralliement de tous les pays, grands ou petits, riches ou pauvres. Comme je l'ai déjà dit, l'Europe est prête à aider les pays les plus vulnérables.

L'Europe assume ses responsabilités dans le monde et chez elle. Nous sommes aujourd'hui confrontés à la plus grande épreuve que nous ayons connue depuis des années – la crise de la dette

souveraine dans la zone euro. Les dirigeants européens sont en train de prendre des décisions, individuellement et collectivement, pour calmer cette tempête. Nous agissons avec détermination et dans un esprit de solidarité. Cela exige du courage et de la sagesse politiques.

Le sens des responsabilités que j'observe autour de la table avec nos 27 Présidents et Premiers Ministres ne concerne pas seulement les économies les plus faibles de la zone euro, ou la zone euro uniquement. Non, nous estimons avoir une responsabilité envers l'économie mondiale en tant que telle. Dans les semaines et les mois à venir, l'Assemblée peut être assurée que nous continuerons à faire ce qu'il faut pour sauvegarder la stabilité financière de la zone euro, en déployant des efforts pour une meilleure gouvernance, une meilleure discipline budgétaire et une meilleure intégration budgétaire. C'est le défi fondamental que ma génération devra relever.

Nous sommes conscients que les gens dans d'autres économies comptent sur nous, puisque nos problèmes peuvent avoir un impact sur leurs emplois, leurs pensions de retraite ou leurs économies. Nous aussi, nous attendons des autres grandes économies qu'elles assument la responsabilité de leurs problèmes nationaux. Chacun doit mettre de l'ordre dans ses affaires, que ce soit en réduisant sa dette publique, en stimulant la demande intérieure ou en assurant la conformité des taux de change avec les fondamentaux économiques.

(l'orateur reprend en français)

Évidemment, notre agenda est beaucoup plus large. Vous pouvez être assurés que l'Europe restera engagée auprès de vous afin de construire un monde de paix et de sécurité, de promouvoir les valeurs universelles des droits de l'homme et de la démocratie, et de combattre la famine et la pauvreté. Dans un monde qui se mondialise, le rôle des Nations Unies est indispensable. Les 500 millions d'Européens refusent le repli sur soi ou « splendid isolation ». De plus, le monde n'appartient à aucune nation. Ce monde est notre monde à nous tous.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Conseil européen de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Herman van Rompuy, Président du Conseil européen, est escorté de la tribune.

**Allocution de M. Recep Tayyip Erdoğan,
Premier Ministre de la République turque**

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République turque.

M. Recep Tayyip Erdoğan, Premier Ministre de la Turquie, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Recep Tayyip Erdoğan, Premier Ministre de la République turque, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Erdoğan (Turquie) (*parle en turc; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : Je salue chaleureusement et respectueusement toutes les délégations, et j'espère que la soixante-sixième session de l'Assemblée générale donnera des résultats fructueux. Je tiens à féliciter M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser à l'occasion de son accession à la présidence, et je remercie sincèrement M. Joseph Deiss pour les services rendus en tant que précédent Président de l'Assemblée.

Nous vivons une période où la communauté internationale et l'ONU sont mises à l'épreuve comme jamais auparavant. Je me sens cependant obligé de déclarer très franchement qu'aujourd'hui, l'ONU ne fait pas preuve du dynamisme nécessaire pour aider l'humanité à surmonter sa crainte de l'avenir. Elle doit donc se réformer et renouveler sa vision afin de protéger les droits universels de l'humanité tout entière au lieu d'agir dans l'intérêt de certains pays et de rester sous leur tutelle.

Le mois dernier en Somalie, par exemple, j'ai personnellement été témoin du fait que l'ONU et la communauté internationale restent impuissantes face aux problèmes pressants de notre époque. Il m'est impossible de décrire par de simples paroles la pauvreté et les souffrances que j'ai pu observer en Somalie. J'en parle parce que je l'ai vu de mes propres yeux, avec ma famille et mes ministres. Ce ne sont pas de simples rumeurs; j'ai vu moi-même ce qui se passe. La tragédie de la Somalie, où des dizaines de milliers d'enfants meurent faute d'un morceau de pain et d'un peu d'eau, est une honte pour la communauté internationale, et elle ne peut être traitée en quelques mots. La guerre civile qui dure depuis 20 ans a réduit à néant toutes les ressources et les moyens de subsistance de la Somalie. Le peuple somalien est

lentement entraîné vers la mort sous les yeux du reste du monde.

La communauté internationale regarde les souffrances de la Somalie comme elle regarderait un film. Il est donc urgent de lutter contre cette situation, qui a valeur de test pour notre humanité. Ce faisant, nous devrions non seulement envisager la situation actuelle, mais également nous pencher sur l'histoire honteuse qui a précipité la Somalie vers cette grande tragédie. En effet, sous la pointe de cet immense iceberg se cachent de terribles crimes contre l'humanité.

À cet égard, la situation en Somalie a également révélé les profondes blessures infligées par la mentalité colonialiste et l'hégémonie coloniale exercée sur l'Afrique pendant des siècles. Aujourd'hui, toutefois, ceux qui ont fait preuve de cette froide attitude coloniale gardent leurs distances vis-à-vis de régions qui n'ont aucun intérêt pour eux, et regardent sans réagir des millions d'enfants mourir en Somalie faute d'un morceau de pain. Je vais être franc. Nul ne peut parler de paix, de justice ou de civilisation dans le monde si le cri émanant de la Somalie reste sans réponse. De simples paroles ne peuvent décrire les atroces souffrances de la population dans ce pays.

L'attitude de la Turquie à l'égard du problème de la Somalie ou de tout autre problème de portée internationale repose fermement sur des principes humanitaires. C'est pourquoi nous avons lancé une campagne globale d'aide à la Somalie avec le ferme appui de la nation. Ces deux derniers mois, nous avons récolté des dons auprès de la population, qui s'élèvent à environ 300 millions de dollars. En outre, nous avons versé jusqu'à présent, au titre de l'aide humanitaire, plus de 30 millions de dollars. Nous avons également organisé une réunion d'urgence de l'Organisation de la coopération islamique à Istanbul, au cours de laquelle les promesses de dons ont dépassé 350 millions de dollars.

En parallèle à l'aide humanitaire d'urgence, la Turquie est également déterminée à contribuer à la construction des infrastructures et des installations nécessaires pour permettre à la Somalie de se relever. À cet égard, la Turquie a entrepris des projets, dans divers domaines qui vont des transports à la santé et à l'éducation et de l'agriculture à la pêche et à la construction, notamment de routes, d'hôpitaux, d'écoles et de puits. En rouvrant notre ambassade à Mogadiscio, nous avons également montré au monde

que les problèmes de sécurité ne sauraient servir d'excuse pour retarder la fourniture d'une aide.

Pour accompagner ces mesures, il est également essentiel de mettre fin à la guerre civile le plus vite possible et d'instaurer en Somalie une gouvernance démocratique et unifiée afin de lutter efficacement contre la piraterie et le terrorisme qui trouvent leur origine dans ce pays. À cet égard, nous aimerions que chacun se demande pourquoi la communauté internationale refuse d'accorder à la Somalie l'attention qu'elle accorde aux zones de conflit ailleurs dans le monde. L'ensemble de la communauté internationale doit agir dans la plus grande urgence pour appuyer les initiatives visant à promouvoir la paix et la stabilité en Somalie. La guerre civile qui étouffe nos frères somaliens depuis 20 ans doit cesser sans plus attendre.

Dans ce contexte, les progrès accomplis récemment par les dirigeants somaliens dans leurs efforts pour instaurer un consensus national nous donnent des raisons de croire en l'avenir. Lorsque la Somalie reprendra sa place amplement méritée au sein de la communauté internationale, le monde deviendra plus sûr et plus stable. C'est précisément cette idée qui fait que la Turquie est déterminée à aider la Somalie. Nous faisons tout notre possible pour matérialiser les investissements dans des infrastructures qui permettront à la Somalie de se relever, et nous déployons des efforts inlassables pour contribuer à créer un environnement de stabilité politique et de paix propice au développement durable. Nous agissons ainsi tout simplement pour assurer notre responsabilité humanitaire; c'est la seule raison. Nous espérons surtout que le dynamisme dont fait preuve la Turquie dans ce domaine servira d'exemple à l'ensemble de la communauté internationale.

Pour nous, l'Organisation des Nations Unies symbolise l'idéal selon lequel le droit et la justice doivent prévaloir sur la force et l'oppression, que la paix doit prévaloir sur le conflit, que la conscience de l'humanité doit prévaloir sur les intérêts personnels égoïstes et l'équilibre politique. Voilà à mon sens ce que doit être l'Organisation des Nations Unies.

Le plus grand obstacle à la réalisation de cet idéal est le conflit israélo-arabe, qui dure depuis plus de cinquante ans. Qu'on n'ait pas encore réglé ce problème et qu'on sacrifie les droits, ainsi que le droit et la justice au nom de l'équilibre politique est le coup

le plus dur porté à l'idée que nous nous faisons de la justice internationale.

Jusqu'à présent, Israël ne s'est pas conformé – et je souligne le chiffre – aux 89 résolutions contraignantes du Conseil de sécurité, sans compter les centaines de résolutions adoptées par l'Assemblée générale – cet organe même – dont Israël n'a fait aucun cas. Plus regrettable encore est le fait que l'Organisation des Nations Unies a été incapable de prendre une seule mesure pour mettre fin au drame vécu par le peuple palestinien.

Je me demande donc si l'Organisation des Nations Unies sera aussi incapable de mettre en œuvre les sanctions qu'elle a imposées à d'autres pays que de mettre en œuvre ses résolutions concernant Israël. Irra-t-elle assidûment de l'avant dans la mise en œuvre des résolutions adoptées concernant d'autres pays, comme le Soudan par exemple? Il faut vraiment que nous nous regardions dans un miroir.

Cette situation provoque l'indignation de la communauté internationale en général. C'est pourquoi il faut y remédier. La communauté internationale doit agir de toute urgence pour panser cette plaie béante.

Israël utilise ouvertement des bombes au phosphate et possède la bombe atomique sans qu'aucune sanction ne lui soit imposée. Mais au moindre signe que cette possibilité existe ailleurs dans la région, on s'empresse d'agir pour l'éliminer. Je voudrais savoir si cela est équitable et juste.

À vrai dire, le problème dans ce contexte vient du Gouvernement israélien. Ceux qui dirigent le pays prennent chaque jour des mesures qui, au lieu d'ouvrir la voie vers la paix, érigent de nouvelles barrières pour la bloquer. Ainsi, ce sont les territoires palestiniens qui sont sous occupation, pas le territoire israélien. Ce serait aller à contre sens de l'histoire que de soutenir que les terres occupées appartiennent à Israël. Ce sont les territoires palestiniens qui sont sous occupation. C'est Israël qui a recours à la force de façon disproportionnée. Une fois de plus, c'est Israël qui fait fi de la volonté internationale.

À cet égard, on signalera en particulier les colonies illégales que l'on continue d'implanter dans les territoires occupés de Palestine malgré les appels à l'arrêt de leur construction lancés par la communauté internationale, ainsi que le blocus de Gaza.

J'ai une question pour l'Assemblée : la Déclaration universelle des droits de l'homme prévoit-

elle qu'un pays, une société ou un peuple échappe à la justice internationale? Dans le texte de la Déclaration des droits de l'homme, je ne vois rien de tel. Pour envoyer un cageot de tomates en Palestine, il faut obtenir la permission d'Israël, et je ne pense pas que cela soit humain.

Comme je l'ai dit auparavant, ceux qui gouvernent Israël doivent faire un choix. Des failles dans le système des Nations Unies et des lobbies dans certains pays permettent peut-être à Israël d'échapper au droit international et à la justice internationale et de poursuivre ses actions illégitimes, mais cela – et je tiens à le souligner – ne garantira pas à Israël la sécurité dont il a besoin aujourd'hui.

Ceux qui gouvernent Israël doivent savoir qu'une sécurité réelle n'est possible que si une paix réelle est instaurée. J'aimerais une fois de plus rappeler à Israël du haut de cette tribune que ne rien ne saurait remplacer la paix. Ce à quoi nous sommes confrontés aujourd'hui n'est pas une simple équation paix contre sécurité. Israël doit analyser le tout nouveau paysage politique et social qui est en train de se dessiner au Moyen-Orient et comprendre qu'il ne sera plus possible de continuer dans un environnement de lutte et de conflit permanents.

Si nous, en tant que communauté internationale, croyons que l'instauration de la paix et de la sécurité internationales est le principe fondateur de l'Organisation des Nations Unies, alors le moment est venu d'exercer des pressions sur Israël pour qu'il fasse la paix malgré les actions de ses dirigeants, et de lui faire clairement comprendre qu'il n'est pas au dessus de la loi.

L'une des mesures les plus importantes qu'il faut prendre à cet égard est de répondre aux demandes légitimes du peuple palestinien, à savoir que l'État de Palestine soit reconnu et que les représentants de cet État occupent la place qui leur revient de droit à l'Assemblée en tant que représentant d'un État Membre et de permettre aux représentants de l'État de Palestine d'occuper le siège qui leur revient à l'Assemblée en tant qu'État Membre de l'Organisation des Nations Unies. En effet, en 1947 l'Organisation des Nations Unies, par sa résolution 181 (II), a proclamé l'État de Palestine, mais malheureusement cette résolution n'a pas été appliquée.

Le soutien de la Turquie à la reconnaissance de l'État de Palestine est inconditionnel. La Turquie continuera d'œuvrer activement à l'avènement de la

paix au Moyen-Orient. Nous sommes prêts à le faire. Par conséquent, nous continuerons d'œuvrer activement en faveur du règlement du conflit arabo-israélien, de la reconnaissance de l'État de Palestine, de la réalisation de l'unité entre Palestiniens et de la levée du blocus illégal imposé à la population de Gaza.

Cet engagement découle tout naturellement de notre vision de la paix et de la stabilité régionales et de notre attachement au droit international et à la justice. Il découle aussi de la responsabilité que nous ressentons envers cette région. Aussi, lorsqu'un convoi d'aide humanitaire ayant à son bord des participants de 33 pays a été attaqué par mer et par air dans les eaux internationales, et que neuf civils innocents ont été tués, nous n'avons pu rester silencieux. Notre réaction auprès d'Israël a été une manifestation de notre conviction.

La Turquie n'a jamais mené de politique hostile et agressive envers quelque État que ce soit. Notre politique étrangère est fondée sur les principes de l'amitié et de la coopération. Notre politique envers Israël ne fait pas exception à ces principes. Toutefois, Israël a gravement nui à un pays et à son peuple qui ont fait preuve tout au long de l'histoire d'amitié pour lui et pour son peuple. Ce que nous attendons d'Israël est clair. Israël doit présenter des excuses, indemniser les familles de nos martyrs et lever le blocus imposé à Gaza. Jusqu'à ce qu'Israël réponde à ces demandes et qu'il prenne des mesures dans ce sens, notre position restera inchangée.

Je voudrais souligner du haut de cette tribune que nous n'avons pas de problème avec le peuple israélien. Ce sont les politiques agressives du Gouvernement israélien actuel qui nous posent un problème. En fait, nous avons eu des relations très constructives avec les précédents gouvernements israéliens, avec lesquels nous avons accompli beaucoup de progrès dans nombre de domaines. Le Gouvernement israélien est seul responsable des tensions actuelles.

La Turquie est un pays sur lequel on peut compter sur la scène internationale, et dont on recherche l'amitié et la coopération. Nous n'abandonnerons pas cette politique déterminée et ancrée dans des principes clairs.

Nous assistons à un processus historique de transformation et de changement au Moyen-Orient. Dès le premier jour des événements, nous avons demandé instamment à tous les gouvernements de la région d'écouter les appels à la démocratie lancés par

la population. C'est avant tout du peuple et de sa volonté qu'un gouvernement tire en définitive sa légitimité. Il est important de s'assurer que la volonté du peuple s'exprime librement et ouvertement.

Nous avons également dit que la souveraineté découle de la volonté du peuple. Une souveraineté qui ne repose pas sur la volonté du peuple n'a aucune légitimité. La souveraineté n'autorise pas un dirigeant ou un régime à réprimer son propre peuple ou à tuer des civils innocents. Un régime qui pointe un fusil sur le peuple ne saurait avoir de souveraineté ni de légitimité. Aujourd'hui, chacun doit comprendre que les temps ont changé. L'époque des gouvernements qui ne répondent pas aux besoins et aux attentes légitimes de la population, ou des dirigeants qui oppriment et répriment la population et n'accordent pas la plus grande priorité à la justice est désormais révolue.

Voilà l'appel que nous avons formulé. Nous nous félicitons de voir que nos exhortations ont été entendues en Égypte, en Tunisie et en Libye et ont ouvert la voie à la transformation et à la transition démocratiques sur la base des exigences légitimes de la population dans ces pays. Cela nous donne de l'espoir pour l'avenir. Nous observons à regret, en revanche, que certains pays tardent à s'adapter aux événements et réagissent par des réflexes peu judicieux, du fait de leur état d'esprit dépassé.

À cet égard, nous suivons de très près les événements qui se déroulent en Syrie, un pays voisin et par là même très important pour la Turquie. La situation actuelle en Syrie est pour nous une source de préoccupation majeure. Les actions du Gouvernement inacceptables et nous l'avons à maintes reprises fait savoir au Gouvernement syrien. Nous partageons une frontière commune de 910 kilomètres. Nous avons des attaches et des parents des deux côtés de cette frontière. Nous avons toujours dit la vérité, parce que nous estimons que des amis doivent toujours se dire la vérité, si difficile à entendre soit-elle. Nous avons toujours dit que les voix, les exigences et les désirs de la population devaient être entendus. Nous avons affirmé que la prospérité ne saurait naître de la persécution ou de l'oppression. Lorsque la population appelle à la démocratie, nous devons l'écouter, et non pointer des armes sur elle.

Malheureusement, le Gouvernement syrien n'a jamais tenu compte de nos avertissements. Désormais, chaque goutte de sang versé dans le pays ne fait que creuser l'écart entre la population et le Gouvernement

syrien. La Turquie continuera d'appuyer les demandes légitimes et démocratiques du peuple en Syrie et ailleurs, et d'appeler les régimes concernés à respecter les souhaits et les attentes de leurs populations. Nous attendons de la communauté internationale qu'elle fasse de même.

À cet égard, nous intensifions notre coopération avec la Tunisie et l'Égypte. En Libye, la Turquie appuie le Conseil national de transition depuis le début. Nous sommes très fiers d'annoncer que nous avons été le premier pays à rouvrir son ambassade en Libye. Nous continuerons d'apporter un appui inébranlable à la nouvelle Libye alors qu'elle reprend la place qui lui revient à l'ONU en tant qu'État démocratique, uni et indépendant.

Au cours de ma visite en Libye la semaine dernière, je me suis rendu à Tripoli, Tadjourah, Misrata et Benghazi, où j'ai rencontré des membres de la population et je me suis entretenu avec eux. J'ai vu la juste fierté que le peuple libyen tire de sa révolution. J'ai également été témoin des destructions à Misrata.

J'estime que la communauté internationale doit être très attentive à certaines questions touchant la Libye. Tout d'abord, la Libye et ses ressources appartiennent au peuple libyen. À mesure que la démocratie s'établit en Libye, il est très important que les actifs libyens gelés à l'étranger soient débloqués sans délai, de manière que la Libye puisse recouvrer toute son autonomie. Nous voulons faire en sorte que les Libyens disposent des ressources dont ils ont réellement besoin. Actuellement, le pays a 170 millions de dollars d'actifs à l'étranger, mais sa population ne peut en profiter. À cet égard, il est essentiel de mettre en œuvre la résolution 2009 (2011). Le peuple libyen peut déterminer son propre avenir et nous devons respecter ses choix.

Une solution juste, globale et durable doit être trouvée au problème qui persiste à Chypre depuis plus d'un demi-siècle. Le plan proposé en 2004 par l'ONU était la preuve que les paramètres d'une solution existent, mais que le camp chypriote grec n'a pas la volonté nécessaire pour concrétiser cette solution. La partie chypriote turque, en revanche, n'a toujours pas été libérée de l'isolement qui lui est imposé, alors même qu'elle a toujours exprimé sa ferme détermination à trouver une solution. Néanmoins, elle reste attachée à une solution pacifique et a fait montre de sa bonne volonté en participant à la reprise des négociations menées sous les auspices de l'ONU.

L'objectif est de finaliser les négociations avant la fin de cette année et de faire approuver le plan de règlement lors de référendums simultanés au début de l'année prochaine, ce qui permettrait à une nouvelle Chypre unie de prendre immédiatement sa place au sein de l'Union européenne. La Turquie va continuer d'apporter tout l'appui nécessaire de manière à parvenir aussi rapidement que possible à une solution compatible avec ce calendrier. Je tiens cependant à souligner que si l'attitude intransigeante de la partie chypriote grecque ne le permet pas, nous, en tant que pays garant, ne laisserons pas l'avenir des Chypriotes turcs demeurer incertain à jamais.

Par ailleurs, à ce stade critique, nous ne pouvons accepter que la partie chypriote grecque cherche à agir comme si elle était la seule représentante de l'île ou comme si elle avait le pouvoir de prendre des décisions au nom des Chypriotes turcs. À cet égard, les tentatives de la partie chypriote grecque pour déterminer unilatéralement les espaces de juridiction maritime et pour lancer des activités de prospection de pétrole et de gaz naturel sont extrêmement irresponsables du point de vue à la fois du moment choisi et des résultats possibles.

Face à ces activités entreprises unilatéralement par la partie grecque chypriote – lesquelles semblent n'avoir qu'un seul objectif : déclencher une crise –, la Turquie et la partie chypriote turque agiront avec bon sens, mais protégeront aussi leurs droits en vertu du droit international. À ce stade, nous espérons que toutes les parties concernées travailleront activement pour faire en sorte que l'administration chypriote grecque mette fin à ces activités, qui pourraient entraîner des tensions non seulement sur l'île mais également dans toute la région. Dans le cas contraire, nous prendrons toutes les mesures nécessaires.

L'occupation illégale des territoires azerbaïdjanais, qui dure depuis de nombreuses années, doit prendre fin. Il est inacceptable que le conflit du Haut-Karabakh n'ait toujours pas été réglé aujourd'hui.

Nous avons tous la responsabilité politique et morale de régler les problèmes internationaux avant qu'ils ne s'enlisent. À cet égard, des efforts plus efficaces doivent être consentis pour parvenir à un règlement pacifique du conflit au Cachemire ainsi que de nombreux autres conflits gelés, dont je ne dresserai pas la liste aujourd'hui. Inversement, la reconnaissance de l'indépendance du Kosovo permettrait d'instaurer la paix et la stabilité dans les Balkans.

La Turquie a toujours été un fervent avocat des principes et des buts inscrits dans la Charte des Nations Unies. J'estime que nous avons fait la preuve de notre engagement à cet égard lors de notre mandat au Conseil de sécurité en 2009-2010, en tant que membre non permanent. Je crois également que l'efficacité de notre action durant cette période atteste de nos intentions si nous sommes réélus au Conseil de sécurité en 2015-2016. À cet égard, je voudrais saisir la présente occasion pour rappeler que nous comptons sur l'appui de tous les membres de l'Assemblée générale à la candidature de la Turquie à un siège non permanent au Conseil de sécurité pour la période 2015-2016.

Comme nouvelle preuve de notre appui aux objectifs des Nations Unies, nous sommes également déterminés à poursuivre le Programme d'action d'Istanbul adopté à la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, que la Turquie a accueillie plus tôt cette année. Nous poursuivons aussi nos efforts en vue de mettre en œuvre aussi rapidement que possible l'ensemble des mesures de coopération technique et économique annoncées en faveur des pays les moins avancés. Dans le cadre de ces mesures, qui portent sur de nombreux domaines de coopération – du commerce à l'éducation et de l'agriculture à l'énergie – nous comptons fournir aux pays les moins avancés une aide financière de 200 millions de dollars. Nous envisageons également d'augmenter nos investissements directs dans ces pays, et de les porter à 5 milliards de dollars en 2015 et à 12 milliards de dollars en 2020.

Nous considérons que la sécurité, le développement et le respect des droits de l'homme sont les éléments d'un même tout. Ensemble, ils constituent la garantie la plus fondamentale d'une paix durable. La Turquie continuera d'œuvrer à la réalisation de ces objectifs fondamentaux de l'ONU et à faire tous les efforts possibles pour que les générations futures vivent dans un monde plus sûr et plus prospère.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République turque de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Recep Tayyip Erdoğan, Premier Ministre de la République turque, est escorté de la tribune.

La séance est levée à 15 h 15.